



Organisation des
États Américains

RAPPORT ANNUEL 2014

COMMISSION INTERAMERICAINE DES
TELECOMMUNICATIONS
CITEL

TABLE DES MATIÈRES

RESUME ANALYTIQUE	2
1. INTRODUCTION.....	3
2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL	3
2.1 <i>Objectifs et fonctions de la CITEL.....</i>	3
2.2 <i>Membres et participants</i>	4
2.3 <i>Structure de la CITEL.....</i>	5
3 ACTIVITÉS DE LA CITEL	6
3.1 <i>VIe Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL de la CITEL.....</i>	6
3.2 <i>Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL).....</i>	7
3.3 <i>Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC.....</i>	8
3.4 <i>Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications</i>	12
4. SOMMET DES AMÉRIQUES	14
5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT	14
5.1 <i>Amélioration des procédures de la CITEL</i>	14
5.2 <i>Représentation de la CITEL dans d'autres forums</i>	15
6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITEL.....	17
7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX.....	18
8 STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITEL	21
8.1 <i>Convention de Lima.....</i>	21
8.2 <i>Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)</i>	22
8.3 <i>Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)</i>	22
9. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL.....	23
10. BUDGET DE LA CITEL	28
10.1 <i>Budget et application pour l'année 2014.....</i>	28
10.2 <i>Budget pour l'année 2015.....</i>	28
10.3 <i>Bourses</i>	29
10.4 <i>Fonds externes</i>	29
11 CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2015.....	30
12. RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'OEA	31
ANNEXES	35
A. <i>Membres associés.....</i>	35
B. <i>Liste des réunions tenues au cours de 2014.....</i>	35
C. <i>Résultats quantifiables de la CITEL pour l'année 2014.....</i>	35
D. <i>Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2014</i>	35

RESUME ANALYTIQUE

L'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, la plus haute entité de notre organisation et les sommets des chefs d'État et de gouvernement des Amériques qui ont eu lieu ces dernières années ont reconnu l'énorme potentiel de la technologie de l'information et de la communication comme un agent transformateur de la société et un outil fondamental pour le changement positif que l'on souhaite produire dans notre région par le truchement d'un large accès pour tous à l'information et à l'éducation et donc pour soutenir la promotion de la démocratie, la défense des droits de l'homme, la garantie de la sécurité et la promotion du développement intégral et la prospérité dans le continent. Aucune économie moderne ne peut rivaliser ni participer aux marchés mondiaux sans avoir accès aux réseaux modernes de l'information sûrs et efficaces.

À la CITEL nous croyons que c'est grâce au partage des idées et des expériences que l'on peut parvenir à élaborer les meilleures politiques pour promouvoir l'investissement et garantir que les nouvelles technologies soient utilisées le plus efficacement que possible. Grâce au travail de ses commissions, des recommandations sont formulées sur les aspects de la politique et de réglementation, les nouvelles technologies et services sont proposés afin de stimuler le déploiement de l'infrastructure, l'innovation et la création de nouveaux services au profit des utilisateurs de services de télécommunication

L'augmentation de la demande de services et d'applications qui nécessitent un accès Internet haut débit, requiert une plus grande capacité des réseaux et force l'adoption de meilleures normes technologiques, la modernisation et l'expansion de l'infrastructure disponible et la mise en place de modèles plus appropriés aux conditions de chaque pays, notamment dans l'attribution du spectre radioélectrique aux services sans fil avancés, en particulier ceux qui se révèlent plus adaptés à la transmission des informations à une vitesse plus élevée et à moindre coût.

À la sixième réunion ordinaire de son Assemblée qui s'est tenue à Saint-Domingue en février de cette année, la CITEL a relevé, entre autres, les défis de la promotion des cadres réglementaires et les stratégies sur l'infrastructure des télécommunications/TIC qui favorisent la concurrence, l'investissement, l'innovation, la qualité, les droits des utilisateurs et des partenariats public-privé. En outre, les États membres dans la déclaration de Saint-Domingue sont convenus de renforcer la CITEL comme le principal organisme intergouvernemental en ce qui concerne les télécommunications et les technologies de l'information et la communication (TIC), tout en identifiant, promouvant et exécutant des mesures visant à assurer la viabilité économique et opérationnelle de la CITEL.

1. INTRODUCTION

Le présent Rapport annuel est publié en vertu des dispositions de l'alinéa f de l'article 90 de la Charte de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'article 17 du Statut de la CITELE. Son contenu est conforme aux directives énoncées par l'Assemblée générale de l'OEA aux termes de sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-0/97) pour l'élaboration des rapports annuels d'activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Le présent rapport couvre inclusivement la période qui s'achève le 31 décembre 2014.

2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITELE

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est une entité de l'Organisation des États Américains qui a été instituée par l'Assemblée générale en vertu de sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-0/93), conformément aux dispositions de l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITELE détient une autonomie technique pour remplir ses fonctions, dans la limite autorisée par la Charte de l'Organisation, son Statut et les mandats qui lui sont confiés par l'Assemblée générale de l'Organisation.

2.1 Objectifs et fonctions de la CITELE

Objectifs

- a. Faciliter et promouvoir, par tous les moyens à sa portée, le développement continu des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) (ci-après télécommunications/TIC), y compris les technologies de l'information et de la communication, dans le Continent en faveur du développement durable et soutenable.
- b. Promouvoir et favoriser l'existence de télécommunications/TIC adéquates, qui contribuent au processus de développement intégré dans la région, en particulier dans les zones insuffisamment desservies.
- c. Organiser, promouvoir et évaluer la tenue périodique de réunions de techniciens et d'experts chargés d'étudier la planification, le financement, la construction, le fonctionnement, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et autres thèmes liés à l'utilisation et au fonctionnement des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- d. Promouvoir l'uniformisation des critères et normes techniques pour l'installation, le fonctionnement et l'entretien des systèmes afin de tirer le meilleur parti des installations disponibles pour chaque pays et pour la région en général dans le cadre de la normalisation mondiale de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et les autres organisations de normalisation pertinentes.
- e. Promouvoir et étudier l'assistance technique, conformément à ce qui a été convenu avec les gouvernements des pays respectifs, en établissant l'ordre de priorité des besoins des pays en développement.
- f. Préconiser l'amélioration et l'harmonisation des procédures administratives, financières et opérationnelles en vue de la planification, l'installation, l'amélioration, l'entretien et l'exploitation des réseaux de télécommunications/administratives TIC des États membres de la CITELE.
- g. Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords formels entre les gouvernements

- des États membres de l'organisation, relatives à la planification, l'installation et l'entretien des systèmes de télécommunications/TIC dans le continent américain.
- h. Promouvoir et encourager l'étude et la diffusion de l'impact sur l'environnement et le changement climatique de la télécommunication et ses liens avec les TIC, en accord avec les politiques mises au point par l'UIT et autres organes compétents en la matière.
 - i. Promouvoir l'harmonisation, un accès équitable et une utilisation efficace du spectre radioélectrique par les États membres, tout en prêtant une attention particulière aux besoins des pays en développement.
 - j. Promouvoir et stimuler l'utilisation et l'appropriation des télécommunications TIC dans le continent, en particulier des femmes, des filles et des personnes ayant des besoins spéciaux.
 - k. Stimuler le renforcement des capacités au sein des États membres de la CITELE pour mieux atteindre ses objectifs.

Fonctions

- a. Agir en tant que principal organe consultatif de l'organisation pour toutes les questions liées aux télécommunications/TIC dans le continent américain.
- b. Promouvoir ou entreprendre des études et des programmes qui permettent d'atteindre le développement durable des télécommunications/TIC.
- c. Recueillir et diffuser parmi les États membres de l'Organisation des informations pertinentes à la réalisation des objectifs de la CITELE, ainsi que toute autre information qui pourrait être d'intérêt, y compris les résultats des travaux de la Commission.
- d. Maintenir un contact permanent avec les divers organismes, gouvernementaux, internationaux ou non, en matière de télécommunications/TIC et promouvoir une coopération mutuelle ainsi que la coordination de leurs activités avec les États membres de l'organisation
- e. Analyser, proposer et mettre en œuvre diverses formes de financement qui prennent en charge les plans et les projets approuvés.
- f. Étudier les aspects techniques, juridiques, économiques, politiques ainsi que la réglementation des télécommunications/TIC pertinentes pour la région.
- g. Formuler des recommandations dans le domaine des télécommunications/TIC aux gouvernements des États membres de la CITELE, prenant en compte ceux effectués par l'UIT, ainsi que d'autres organisations appropriées.
- h. Considérer les questions relatives à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications/TIC, que lui confie l'Assemblée générale et le Sommet des Amériques.
- i. Promouvoir le développement de nouvelles applications qui stimulent l'inclusion des pays de la région dans la société de la connaissance.
- j. Identifier des mécanismes pour encourager la participation de tous les États membres aux réunions de la CITELE, et pour augmenter le nombre de membres associés.
- k. Promouvoir la coordination des postes au sein des États membres lors de différentes conférences, réunions et forums internationaux de télécommunications/TIC.

2.2 Membres et participants

Tous les États membres de l'organisation sont également membres de la CITELE.

Les organisations et entités suivantes peuvent participer en qualité d'observateurs:

- a. Les observateurs permanents de l'Organisation.

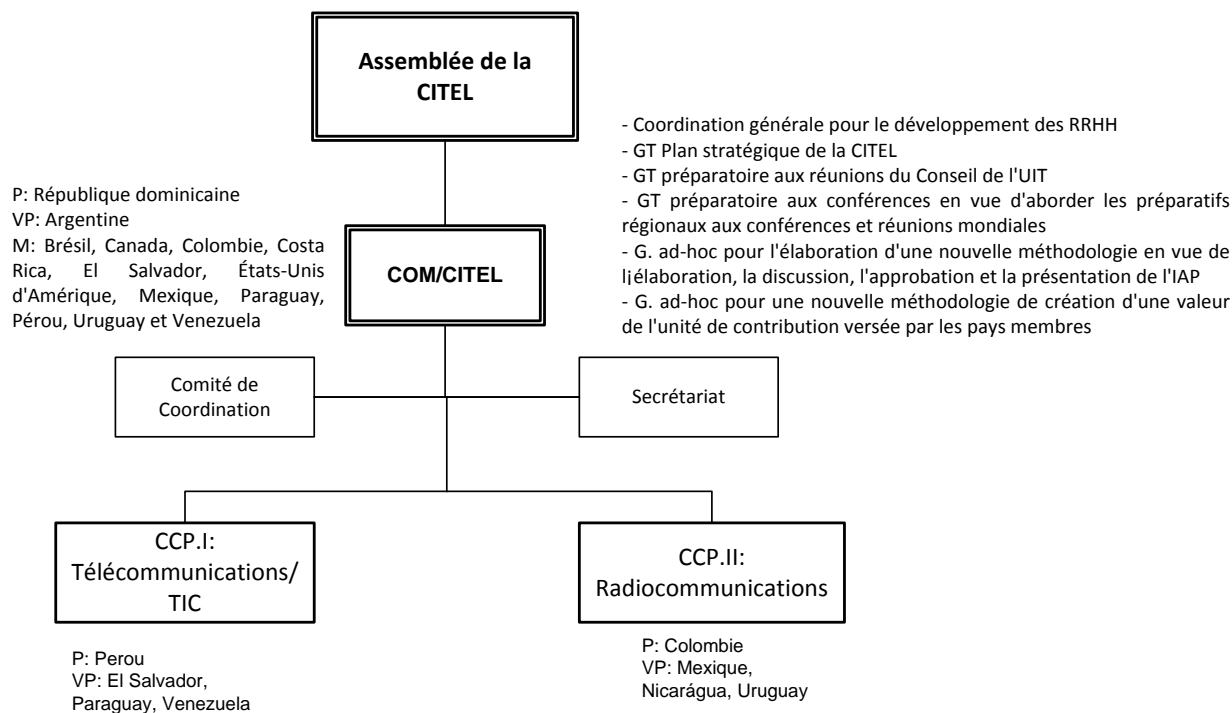
- b. Les États non membres de l'Organisation qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- c. Les États non membres de l'Organisation qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- d. Los organismes spécialisés interaméricains et les entités de l'Organisation ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains.
- e. L'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées.
- f. Les organismes internationaux ou nationaux qui sont parties aux accords ou ententes qui établissent des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes ou entités, lorsque dans ces accords ou arrangements est prévue la participation d'observateurs.
- g. Los agences et organisations internationales, régionales, sous-régionales et nationales qui développent des activités de télécommunications/TIC dans la région qui ont sollicité leur participation auprès de la réunion et dont la participation a été approuvée par la COM/CITEL.
- h. les membres associés des comités consultatifs permanents.

Le statut de CITEL permet à toute entité, organisation ou institution académique ou industrielle, liée aux télécommunications/TIC et qui jouit d'un statut juridique dans l'un des États membres et moyennant l'approbation dudit État membre, ou bien dans un État non membre et moyennant l'approbation de trois États membres de la CITEL, de participer à titre de membres associés aux Comités consultatifs permanents. À partir du 1er janvier 2011 et jusqu'au 1er janvier 2015, les membres associés cotisent une quote-part annuelle minimale de US\$3 000 (CITEL RES. 62 (v-10)) pour chaque Comité consultatif Permanent auquel ils participent. Lors de la 6e réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL, il a été convenu d'augmenter la contribution annuelle minimale à US\$3 500 (CITEL RES. 77 (VI-14)) à partir du 1er janvier 2015. Les membres associés peuvent participer pleinement, avec voix, mais sans droit de vote, sur les activités du Comité sélectionné, peuvent présenter des documents techniques et recevoir les documents du Comité concerné, de ses groupes de travail et groupes Ad Hoc. La CITEL comptait à la date du 31 décembre 2014 112 membres associés. L'annexe A contient une liste complète des membres associés.

2.3 Structure de la CITEL

La structure de la CITEL, à partir de la sixième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL est la suivante:

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent (COM/CITEL)
- Comité de coordination
- Comités Consultatifs Permanents (CCP):
 - Comité consultatif permanent I: Télécommunications/Technologies de l'information et de la communication (TIC) (CCP.I)
 - Comité consultatif permanent II: Radiocommunications (CCP.II)
- Secrétariat



El Comité de coordination no ne s'est pas réuni en 2014. Les Comités consultatifs permanents (CCP) offrent des conseils sur les questions relevant de leurs domaines de compétence respectifs. Les Comités établissent des groupes de travail et des groupes Ad Hoc lorsqu'ils sont nécessaires à l'analyse des sujets présentant un intérêt particulier. Il existe actuellement 12 groupes de travail qui couvrent divers aspects des télécommunications et de radiocommunications et des rapports sont également produits sur les questions prioritaires pour la région.

3 ACTIVITÉS DE LA CITELE

La liste des réunions tenues au cours de l'année 2014 figure à l'annexe B. À l'Annexe C figure une liste des résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2014 et l'annexe D présente une liste des résolutions, recommandations et décisions adoptées par les Commissions en 2014.

3.1 VIe Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE de la CITELE

Autorités

Président: M. Gedeon Santos (République dominicaine)
Vice-président M. César Díaz (Panama)
Vice-président M. Sergio De Cola (Uruguay)

La sixième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE s'est tenue du 10 au 13 février 2014 à Saint-Domingue, République dominicaine. Elle représente la plus haute entité de la CITELE et sert de forum interaméricain pour que les plus hautes autorités de télécommunications/TIC des États membres de l'Organisation puissent échanger leurs opinions et expériences, en adoptant les décisions appropriées en vue de guider ses activités conformément aux objectifs et mandats qui lui sont confiés.

Lors de la Déclaration de Saint-Domingue, les États membres ont convenu, entre autres de favoriser dans le cadre la CITELE, la formulation de meilleures pratiques et principes qui promeuvent des thèmes au bénéfice des usagers des services de télécommunications et de renforcer la coopération dans l'élaboration de stratégies en vue du développement et du déploiement de la bande large afin d'améliorer la connexion et le développement socio-économique et culturel de la région.

Cette réunion a adopté le Plan stratégique de la CITELE qui révèle sa vision pour la période 2014-2018 « La pleine intégration des États américains dans la société de l'information globale, afin de permettre et d'accélérer le développement social, économique et environnemental durable pour tous les peuples de la région par le développement des télécommunications et des technologies de l'information et des communications (TIC). » Par ailleurs, des objectifs stratégiques suivants ont été adoptés pour la période:

- 1 Promouvoir le développement des télécommunications/TIC interopérables dans les Amériques, y compris les infrastructures, services, équipements et dispositifs.
- 2 Promouvoir les initiatives visant à étendre l'utilisation, l'adoption, la pénétration des télécommunications/TIC dans les Amériques.
- 3 Promouvoir l'inclusion et l'accessibilité des télécommunications/TIC et réduire la fracture numérique dans les Amériques.
- 4 Promouvoir le développement d'un environnement des télécommunications/TIC harmonisées dans les Amériques.
- 5 Promouvoir une participation plus grande et plus active des États membres et toutes les parties prenantes dans le secteur des télécommunications/TIC dans les activités de la CITELE.
- 6 S'assurer que l'Organisation des États américains (OEA) continue à contribuer des ressources financières et non financières pour assurer la durabilité de la CITELE.

L'Assemblée a adopté des modifications au statut et règlements de la CITELE; elle a établi les objectifs et les mandats pour les comités consultatifs permanents ainsi que pour les nouvelles autorités élues.

Le 10 février 2014 a eu lieu un dialogue stratégique sur l'état d'avancement de la large bande et l'Internet dans les Amériques, dont le but visait à la rencontre des hauts fonctionnaires responsables des télécommunications et des TIC, avec le secteur privé, les experts de la communauté technique d'Internet, les représentants d'organisations internationales, la société civile et les universités afin d'échanger des informations, les meilleures pratiques, idées et vues sur la situation actuelle et l'évolution future de la large bande et l'Internet dans la région des Amériques. Le dialogue était de haut niveau et a permis d'échanger des expériences sur le sujet qui ont été prises en compte pour établir le Plan stratégique de la CITELE.

3.2 Comité Directeur Permanent de la CITELE (COM/CITELE)

Autorités

Président: M. Gideon Santos (République dominicaine)
Vice-président M. Nicolas Karavaski (Argentine)

Le Comité directeur permanent constitue l'organe exécutif de la CITELE et se réunit en général une fois par an.

La **XXVIIIe Réunion de la COM/CITEL** s'est tenue à Saint-Domingue, République dominicaine, le 13 février 2014. Lors de cette réunion de formation, l'on a discuté de la procédure dans l'Assemblée de la CITEL et a approuvé le calendrier de la prochaine réunion de ce Comité.

La **XXIXe Réunion de la COM/CITEL** a eu lieu à Bávaro, République dominicaine les 2 et 3 décembre 2014. Cette réunion a approuvé la liste des attributs et du processus de sélection du Secrétaire exécutif/(ve): de la CITEL, le Plan d'opérations de la CITEL pour 2015 et le programme des cours de la CITEL pour 2015. A été également mis à jour le mandat du groupe de travail préparatoire des réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et un groupe Ad Hoc pour le développement d'une nouvelle méthodologie a été créé pour l'élaboration, la réflexion, l'approbation et les propositions interaméricaines ainsi qu'un groupe Ad Hoc pour déterminer une nouvelle méthodologie fixant la valeur de la contribution versée par les membres associés de la CITEL.

Le groupe de travail pour les préparatifs régionaux aux conférences et réunions internationales (GTPC) a coordonné les travaux préparatoires de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014 et la Conférence de plénipotentiaires en 2014 de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui a abouti à l'élaboration et l'approbation de 28 et 44 propositions interaméricaines respectivement. Ces propositions interaméricaines ont été présentées lors de ces réunions internationales et ont été adoptées pour la plupart, assurant ainsi que la voix de la région des Amériques s'élève fortement au sein de ce forum mondial.

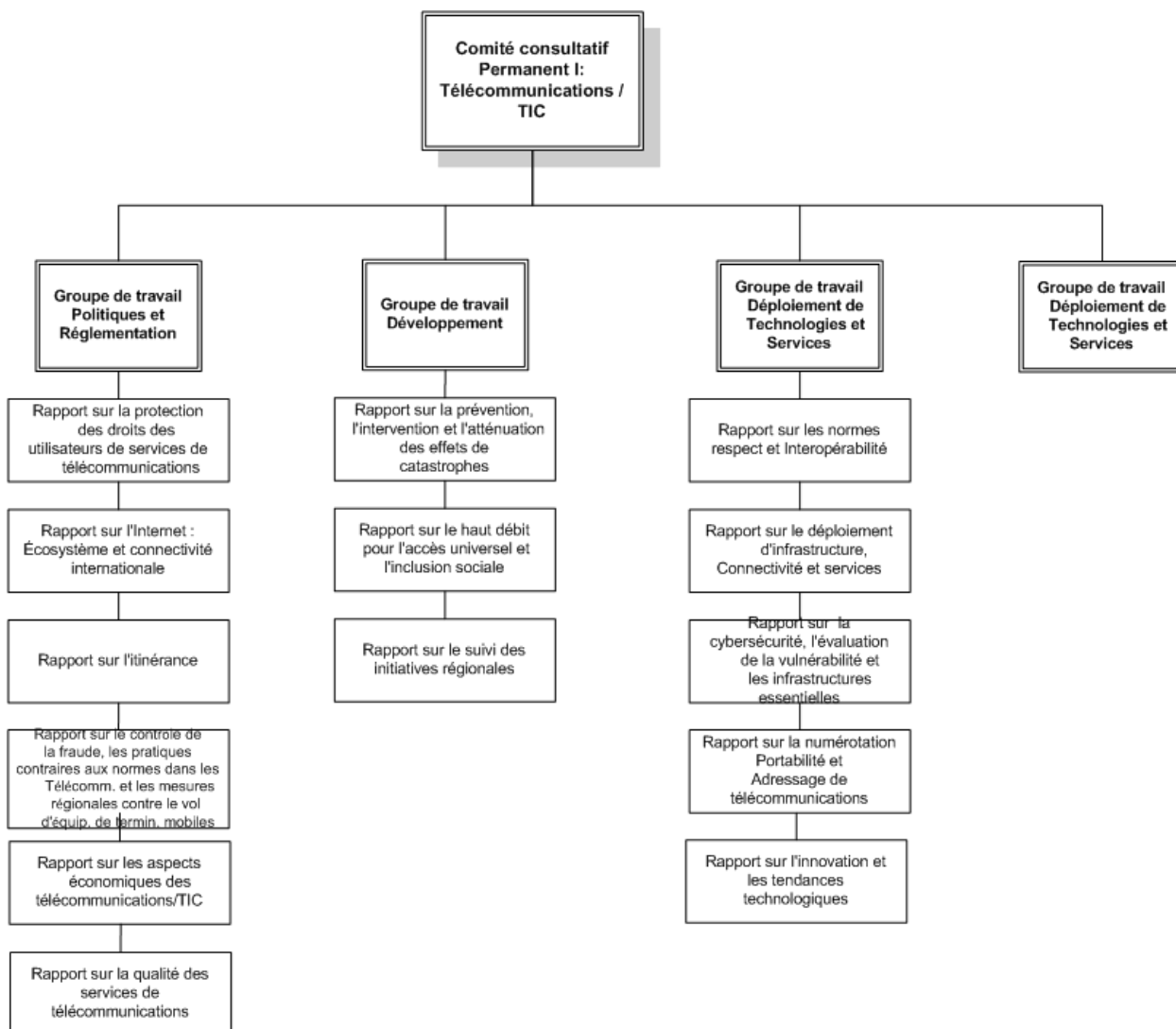
3.3 Comité Consultatif Permanent I: Télécommunications/TIC

Autorités:

Président: M. Gonzalo Martín Ruiz Díaz (Pérou)
Vice-présidents: M. Mauricio Herrera López (El Salvador)
Mme. Teresita Palacios (Paraguay)
(Venezuela)

Le Comité consultatif Permanent I (CCP.I) agit en tant que Comité consultatif de la CITEL en matière de télécommunications/technologies de l'information et des communications (TIC), en particulier sur les questions liées aux politiques des télécommunications/TIC, à la normalisation, la cybersécurité, aux questions internationales de politique publique liées à l'Internet, les aspects réglementaires, dans la mesure où ces questions impliquent des réseaux de télécommunications ou d'infrastructure des TIC, le service universel, le développement socio-économique, l'environnement et le changement climatique, le développement des infrastructures et des nouvelles technologies.

Deux réunions ont eu lieu en 2014: La XXIVe Réunion du CCP.I à Lima (Pérou), du 29 avril au 2 mai 2014 et la XXVe Réunion du CCP.I à Asunción (Paraguay), du 5 au 8 août 2014.



Principales initiatives en cours et nouvelles activités:

- Politiques et règlement:** Elle encouragera la discussion et l'échange d'informations sur les questions réglementaires et politiques découlant de l'environnement existant et évoluant des télécommunications/TIC, liées à la protection des droits des utilisateurs et des consommateurs, les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, l'itinérance mobile internationale, la qualité du service et la qualité perçue, les aspects économiques des services de télécommunication, la bande large, la fraude et les pratiques contraires aux normes, ainsi que le contrôle et la supervision des services, entre autres, afin d'élaborer des études, rapports, recommandations, résolutions et recommandations de bonnes pratiques à l'intention des États membres.

- **Développement:** L'identification d'actions spécifiques visant à réduire la fracture numérique et à stimuler l'universalisation des télécommunications/TIC, promouvoir l'intégration de l'infrastructure des télécommunications/TIC, afin de promouvoir l'inclusion sociale de la population pour leur développement économique, social et culturel; compte tenu des autres utilisations, télécommunications/TIC et de son impact sur l'environnement, au vu du suivi et de la mise en œuvre des initiatives régionales adoptées lors de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications, tenue en 2014 (CMDT-14).
- **Technologies et services:** L'accent sera mis sur les aspects techniques des services de télécommunications/TIC, afin d'encourager leur utilisation, en tenant compte des aspects tels que la conformité et l'interopérabilité, l'interconnexion, la convergence, la cybersécurité, la numérotation, les services, applications et infrastructures.
- **Préparation et suivi pour l'AMNT, la WCIT et la CMDT:** Seront coordonnés les préparatifs régionaux à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) et la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), y compris l'élaboration de propositions interaméricaines (IAP) et de positions communes, ainsi que les consultations interrégionales à conduire en prévision de telles activités et le suivi à effectuer pour leurs résultats.

En 2014:

- Le Plan d'action 2014-2018 a été créé;
- Les travaux de renforcement des mesures régionales se sont poursuivis dans le cadre de la lutte contre la propagation d'appareils mobiles de contrefaçon, inférieurs et non homologués qui évalue la portée et la nature du problème;
- Une esquisse d'informations a débuté sur les fraudes dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et des pratiques non conformes aux normes;
- Des travaux ont commencé sur l'état actuel de la normativité quant à la qualité des services de télécommunications;
- Les tendances et défis dans l'utilisation des appareils mobiles en cas d'urgence ont été analysés;
- Les travaux sur les villes intelligentes et durables se sont poursuivis;
- Un réseau d'experts sur les normes et les technologies s'est formé;
- Les travaux de collecte d'informations de sur les tarifs d'itinérance se sont poursuivis afin de préciser la méthode de calcul adoptée;
- Les nouvelles procédures pour la présentation et la modification des propositions interaméricaines à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) et la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) ont été approuvées.
- A été mise en place la procédure pour la préparation, l'adoption, la présentation et la modification des cotisations interaméricaines aux commissions d'étude du secteur de développement des télécommunications (UIT-D) et du secteur de normalisation des télécommunications (UIT-T) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), laquelle s'appliquera de la même manière au Comité de révision et aux groupes de discussion de l'UIT-T;
- Un plan a été créé pour un système de développement de l'analyse comparative sur la procédure à l'attention des réclamations relatives aux services de télécommunication;
- Un groupe de correspondance a été créé pour discuter des mesures régionales en vue de lutter contre la prolifération des appareils mobiles contrefaits, inférieurs et non homologués;

- L'on a commencé à fournir une assistance technique aux États membres en vue du déploiement de l'infrastructure pour la connectivité Internet;
- Il a continué avec l'enquête relative aux informations sur les mises à jour de politiques, de plans ou de pratiques pour la prévention et l'atténuation des catastrophes;
- L'on a commencé à relever des solutions autonomes pour le suivi de la terminaison du trafic international;
- Une analyse de la régulation des communications de machine à machine (M2M) s'est entamée.

La XXVI^e réunion du CCP.I se tiendra du 5 au 8 mai 2015 à Cusco, au Pérou.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les ateliers aideront à diffuser l'expertise sur les technologies de pointe. En 2014 ont été tenues les réunions suivantes:

Cours/Atelier/Séminaire	Date	Lieu
Réunion virtuelle « Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement »	18 juillet 2014	En ligne
Atelier sur les problèmes créés par les « terminaux mobiles volés, dérobés ou perdus »	7 août 2014	Asunción, Paraguay
Session virtuelle sur « la Contribution des femmes au développement durable et à la croissance économique »	13 octobre 2014	En ligne

Trois séminaires sont prévus pour 2015 sur les thèmes suivants:

Réunion	Date	Lieu
Atelier conjoint en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les « télécommunications d'urgence »	25 mai 2015	Cusco, Pérou
Séminaire « Méthodologies visant à mesurer le degré de satisfaction des utilisateurs de services de télécommunications »	27 mai 2015	Cusco, Pérou
Séminaire « Mesures de sécurité mises en œuvre par divers pays lors de l'acquisition des services mobiles prépayés »	28 mai 2015	Cusco, Pérou

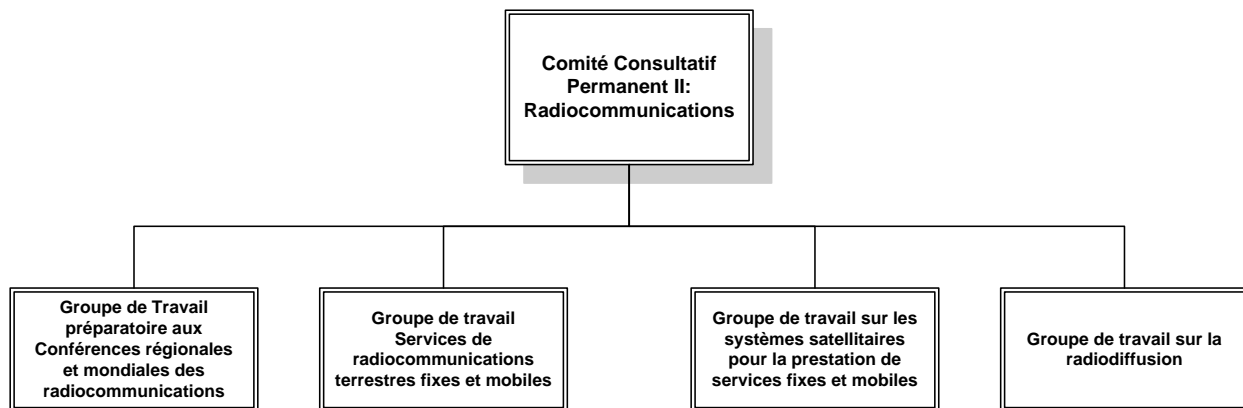
3.4 Comité Consultatif Permanent II: Radiocommunications

Autorités:

Président:	M. Diego Molano Vega (Colombie)
Président suppléant:	M. Franklin Merchán (Colombie)
Vice-président du CCP II:	M. Fernando Carrillo Valderrama (Mexique)
Vice-président du CCP II:	Mme. Celina Delgado (Nicaragua)
Vice-président suppléant du CCP II:	M. Juan Carlos Morales (Nicaragua)
Vice-président du CCP II:	M. Gabriel Lombide (Uruguay)
Vice-président suppléant du CCP II:	M. Héctor Budé (Uruguay)

Le Comité consultatif Permanent II (CCP.II) agit à titre de Comité consultatif de la CITELE, en promouvant la planification, la coordination, l'harmonisation et une utilisation efficace du spectre radioélectrique, ainsi que des orbites de satellites géostationnaires et non géostationnaires pour les services de radiocommunications, y compris la radiodiffusion.

Deux réunions ont eu lieu en 2014: la XXIIIe Réunion du CCP.II à Cartagena de Indias, Colombie, du 17 au 21 mars 2014 et la XXIVe réunion du CCP.II à Mérida, au Mexique, du 29 septembre au 3 octobre 2014.



Principales initiatives en cours et nouvelles activités:

- **Assemblée mondiale de la radio (AR) et Conférence mondiale de la Radio (CMR):** Le CCP.II développe des positions communes et formule des propositions interaméricaines sur les questions de radiocommunication et de radiodiffusion prévues dans les conférences mondiales et régionales convoquées sous les auspices de l'Union internationale des télécommunications (UIT). L'Assemblée des radiocommunications a examiné des stratégies à mettre en œuvre sur le thème de la radiodiffusion. Lors de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR), le traité international dénommé Règlement des radiocommunications qui régit l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites satellitaires a été examiné.
- **Services de radiocommunications mobiles et fixes:** L'état actuel de l'utilisation des radiofréquences, en particulier dans la région des Amériques, est identifié dans l'élaboration de résolutions et recommandations qui permettent l'harmonisation de l'utilisation du spectre destiné aux

services de radiocommunications mobiles et fixes. Des lignes directrices et des exigences harmonisées concernant l'utilisation et le partage du spectre des fréquences, y compris le multiplexage des fréquences.

- **Systèmes satellitaires pour la prestation des services fixes et mobiles:** L'analyse de la mise en œuvre des systèmes satellitaires par les États membres de la CITEEL, tenant compte, entre autres, des aspects suivants: utilisation du spectre des fréquences radioélectriques; critères possibles pour le partage des bandes de fréquences pour l'interopérabilité des systèmes satellitaires, d'autres services et des procédures de coordination conformes à ceux du secteur des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (UIT-R).
- **Radiodiffusion:** Parmi les mandats confiés figurent: l'identification de l'état actuel de l'utilisation des radiofréquences, en particulier dans les Amériques, pour l'harmonisation de l'utilisation du spectre des services de radiodiffusion (radio et télévision); la promotion parmi les membres de l'introduction des nouvelles technologies de radiodiffusion, la coordination et l'harmonisation des procédures ainsi que l'analyse des normes et aspects opérationnels liés aux réseaux et services de radiodiffusion en fonction des besoins socio-économiques, technologiques et de formation de chaque pays.

En 2014:

- Le Plan d'action 2014-2018 a été créé;
- Une recommandation sur l'utilisation des bandes 1 710-1 780 / 2 110-2 180 MHz dans les Amériques pour les services à large bande mobile a été adoptée;
- Une recommandation relative aux directives sur l'harmonisation des procédures de mesure dans la vérification technique de l'utilisation du spectre pour la coordination dans les zones frontalières a été adoptée;
- Une étude a été lancée sur l'état actuel de l'échange et du blocage de l'information et des terminaux mobiles ayant subi un vol et/ou une perte signalés;
- Suite à la mise à jour des informations sur l'attribution et à l'utilisation des bandes de 4/6 GHz 10/14 et 20/30 GHz;
- Des études de compatibilité de la radiodiffusion de la télévision numérique terrestre (DTTB) avec les systèmes mobiles terrestres sur la bande 698-806 MHz ont été publiées;
- Une réunion du Groupe régional de la Commission d'études 5 de l'UIT-T sur l'environnement et le changement climatique a eu lieu.

La XXVe réunion de du CCP.II est prévue pour les dates du 23 au 27 février 2015 à Medellin, Colombie et la XXVIe réunion du 17 au 21 août 2015, à Ottawa, Canada.

- **Séminaires, ateliers et réunions d'information**

Les séminaires contribuent à transmettre des connaissances spécialisées sur les technologies. Les ateliers aideront à diffuser l'expertise sur les technologies de pointe. En 2014 ont été tenues les réunions suivantes:

Cours/Atelier/Séminaire	Date	Lieu
Réunion d'information sur les études techniques et les exigences du spectre mises au point par l'UIT sur le point 1.1 de l'ordre du jour de la CMR-15	18 mars 2014	Cartagena de Indias, Colombie

Pour 2015, il est prévu d'effectuer:

Réunion	Date	Lieu
Séminaire sur « l'IMT » à l'horizon de 2020 et au-delà	25 février 2015	Medellín, Colombie

4. SOMMET DES AMÉRIQUES

Lors du sixième sommet des Amériques (14 et 15 avril 2012, Cartagena de Indias, Colombie) a été adoptée, entre autres, le mandat de « promouvoir le développement, la coordination et la mise en œuvre des stratégies et des projets, le cas échéant, pour élargir l'accès à et l'utilisation des TIC avec l'appui et la participation des organisations internationales, le secteur privé, les intervenants et les collectivités afin d'atteindre une plus grande inclusion sociale et améliorer la qualité de vie de nos peuples ».

Toutes les activités de la CITELE en 2014 tendaient à se conformer à ce mandat, en particulier, en ce qui a trait à l'appui pour le développement et la mise en œuvre de la bande large dans la région, notamment dans les zones mal desservies.

5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

La sixième réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE a approuvé les modifications au statut et au règlement de la CITELE. L'Assemblée générale de l'OEA a adopté la version définitive du statut et du règlement de procédure par la résolution AG/RES. 2865 (XLIV-O/14). Les principales fonctions et responsabilités du Secrétariat sont identifiées aux articles 25, 26 et 27 du statut de la CITELE et aux articles 91 et 92 du règlement intérieur de la CITELE.

5.1 Amélioration des procédures de la CITELE

En 2014, se sont poursuivies les activités de la CITELE, par la mise en œuvre de procédures pour augmenter la diffusion de son image et mener des activités non seulement en vue de maintenir non seulement le nombre actuel de membres associés mais d'augmenter leur nombre.

5.2 Représentation de la CITELE dans d'autres forums

L'OEA/CITELE a dépêché une représentation aux réunions énumérées ci-dessous. Le budget pour la participation à ces événements n'incombe pas à la CITELE.

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
Réunion du CEPT Groupe préparatoire des conférences - Équipe du Projet	28-31 janvier 2014, Mainz, Allemagne	Jonathan Siverling (États-Unis d'Amérique)	
Réunion CPG15	25-28 mars 2014, Riga, Latvie	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)	Lisa Amirault (Canada) Michael Lemke (États-Unis d'Amérique)
Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT - CMDT-14	27 mars-1er avril, 2014, Dubaï, Émirats arabes unis	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
Réunion du Groupe Préparatoire de conférences - Équipe du projet A	7 au 10 avril, Noordwijk, Pays-Bas	Christine Dilapi (États-Unis d'Amérique)	
Conférence sur la gestion du spectre pour l'Amérique latine	14 au 15 mai, Rio de Janeiro, Brésil	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
36e séance de l'Assemblée des parties de l'ITSO (AP-36)	21 au 23 mai, Washington, DC, États-Unis d'Amérique	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
Troisième réunion de l'APT pour la préparation de la Conférence des plénipotentiaires 2014 (PP14-3)	2-5 juin, Kuala Lumpur, Malaisie	Bruce Gracie (Canada)	Vernita Harris (États-Unis d'Amérique)
M-Enabling International Policy Briefing	9-10 juin, Washington, DC, États-Unis d'Amérique	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITELE)	
Troisième réunion de l'APT pour la préparation de la CMR-15 (APG15-3)	9-14 juin, Brisbane, Australie	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)	John Taylor (Canada) Franz Zichy (États-Unis d'Amérique) Brandon Mitchell (États-Unis d'Amérique)
Quarante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA	3 au 5 juin, Asunción, Paraguay	Gedeón Santos (Président de la COM/CITELE)	
Deuxième réunion du Groupe arabe pour le PP-14	26 juin, Royaume de Bahreïn	Bruce Gracie (Canada)	M. Paul Najarian (États-Unis d'Amérique)
Deuxième réunion préparatoire de la Conférence des plénipotentiaires 2014	7 – 8 juillet, Harare, Zimbabwe	Bruce Gracie (Canada)	

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
49e Séance du Conseil d'administration de la RCC et 20e séance du Conseil de coordination pour l'informatisation des États de la CEI	15-16 juillet, Astana, République de Kazakhstan	Bruce Gracie (Canada)	
30e Conférence annuelle de l'Association caribéenne des organisations nationales de télécommunications (CANTO)	10-13 août, Bahamas	Gedeón Santos (Président de la COM/CITEL)	
Quatrième réunion préparatoire de l'APT à la Conférence des plénipotentiaires en 2014 (PP14-4)	18 au 22 août, Bangkok, Thaïlande	Bruce Gracie (Canada)	Vernita Harris (États-Unis d'Amérique) Kiran Duwadi (États-Unis d'Amérique)
Congrès international de TIC, ANDICOM 2014	3-5 septembre, Cartagena de Indias, Colombie	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITEL)	
CEPT Groupe Préparatoire de conférences - Équipe du projet B	9-12 septembre, Copenhague, Danemark	Alexander Roytblat (États-Unis d'Amérique)	
Réunion com-ITU en vue de la préparation de la Conférence de plénipotentiaires	15-18 septembre, Berlin, Allemagne	Bruce Gracie (Canada)	Kathy O'Brien (États-Unis d'Amérique) Chris Hemmerlein (États-Unis d'Amérique) Joanne Wilson (États-Unis d'Amérique) Cecily Holiday (États-Unis d'Amérique) Greg Ratta (États-Unis d'Amérique)
Cinquième Réunion CPG - 15	23-26 septembre 2014, Marseilles, France	LiChing Sung (États-Unis d'Amérique)	
Ve Forum « Avenir des TIC dans la région des Amériques « Applications mobiles pour une amélioration sociale »»	6 octobre 2014, Bogotá, Colombie	Carlos Sánchez Tarnawiecki (Rapporteur sur la bande large en vue de l'accès universel et de l'intégration sociale)	
Réunion interrégionale aux fins des préparatifs de la CMR-15	12-13 novembre 2014, Genève, Suisse	Chantal Beaumier (Canada) José Costa (Rapporteur suppléant: point 1.1 de l'ordre du jour) Marcela Ost (Rapporteuse suppléante)	
Futurecom	13-16 octobre, São Paulo, Brésil	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITEL)	

Réunion	Lieu et date	Porte-parole	Délégués
Conférence des plénipotentiaires de l'UIT - PP-14	20 octobre - 7 novembre, Busán, Corée	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITEL)	
Amériques accessibles: Information and Communication for ALL	10 – 15 novembre, Sao Paulo, Brésil	Clovis Baptista (Secrétaire exécutif de la CITEL)	
Séance extraordinaire du Conseil de l'OEA « Diplomatie, développement et gouvernance »	12 novembre, Washington, DC, États-Unis d'Amérique	Gedeón Santos (Président de la COM/CITEL)	
Quatrième réunion annuelle des Amériques sur la gestion du spectre	12 novembre, Washington, DC, États-Unis d'Amérique	Gedeón Santos (Président de la COM/CITEL)	
Réunion sur le Projet d'harmonisation de la gestion du spectre	8-9 décembre, Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago	Carmelo Rivera (Vice-Président Groupe de travail en vue des préparatifs à la CMR-15)	

6. INTÉGRATION DE LA PERSPECTIVE DES SEXES DANS LES TRAVAUX DE LA CITEL

La CITEL encourage la participation totale et équitable des femmes au processus décisionnel à tous les niveaux, particulièrement en ce qui concerne les efforts pour faciliter et promouvoir le développement harmonieux et intégral des télécommunications, y compris les technologies de l'information et des communications (TIC), en tenant compte du fait qu'elles font partie intégrante des activités visant à la création de sociétés dans lesquelles toutes les personnes peuvent participer et contribuer, et elles sont donc des instruments qui peuvent promouvoir l'égalité entre les sexes.

La Coordination générale du développement des ressources humaines de la CITEL est responsable du choix des activités du programme de formation en télécommunications qui répond aux besoins des pays membres de la CITEL. Il est évident que dans le processus de sélection des participants à ce programme, une attention particulière est accordée à la promotion de l'égalité des sexes conformément aux dispositions de la résolution COM/CITEL RES. 160 (XIII-03).

Il en ressort que les TIC jouent un rôle essentiel en particulier dans le développement économique et social dans les pays. Ces technologies représentent l'engrenage du modèle économique actuel, basé sur la société de l'information et du savoir. Les TIC peuvent aussi promouvoir l'autonomisation économique, politique et sociale des femmes, et contribuer à renforcer l'égalité entre les sexes dans la région. Toutefois, tout ce potentiel peut se réaliser, dans la mesure où sont surmontées les asymétries entre les sexes qui restreignent la participation totale et équitable des femmes dans la société de l'information, ce qui implique la nécessité d'une approche transversale de l'égalité des sexes dans les politiques et programmes numériques. Une session virtuelle s'est tenue le 13 octobre 2014 avec la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et les Mécanismes nationaux pour la promotion de la femme des États membres de l'OEA sur la « Contribution des femmes au développement durable et à la croissance économique ». Son objectif était, dans une perspective sexospécifique, abordant la situation des femmes dans les TIC en Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les défis que les TIC contribue à une contribution effective des femmes au développement durable et la croissance économique.

Le groupe de travail préparatoire des conférences pour aborder les travaux préparatoires régionaux aux conférences et réunions internationales, a adopté une proposition interaméricaine pour le développement mondial des télécommunications (Cmdt-14) (Dubai, Émirats arabes unis, du 30 mars au 10 avril 2014) de conférence avec une proposition d'amendement à la résolution 55 (Doha, 2006) « Intégration d'une perspective sexospécifique en faveur d'une société de l'information inclusive et solidaire » et une proposition interaméricaine pour la Conférence des plénipotentiaires de 2014 (Busan, 20 octobre au 7 novembre 2014) avec une proposition d'amendement à la résolution 70 (Rév. Guadalajara, 2010) « Intégration d'une perspective sexospécifique dans l'UIT, promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes par le biais de technologies de l'information et de communication ». Les deux propositions ont été approuvées presque entièrement par les conférences susmentionnées.

7. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX

La coopération entre les organisations internationales et régionales et CITEC est un moyen d'améliorer l'efficacité, éviter la duplication des efforts et réduire le temps de résolution des conflits, en tenant compte de plusieurs questions prématurées. L'objectif de ces accords vise à ce qu'à travers la coopération avec d'autres organismes sur des questions d'intérêt commun, l'on obtienne des synergies qui permettront d'accroître l'efficacité des parties. En général, les accords de coopération prévoient la coordination et la coopération dans l'exécution des activités qu'elles ont toutes les deux incorporées dans leur programme de travail, comme par exemple dans: l'organisation de séminaires sur des sujets d'intérêt commun; la collaboration à des projets conjoints; la formation et les publications conjoints. L'on mentionne également que les parties auront accès aux documents et publications relatifs à leurs programmes et activités.

La CITEC participe également à des réunions interrégionales, tout en conservant les critères de renforcement du dialogue avec les représentants des organisations régionales de télécommunications du monde entier pour les sujets traités dans les organismes internationaux comme c'est le cas de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Cette relation facilite les travaux lors des conférences internationales.

Le tableau suivant indique les 19 organisations avec lesquelles la CITEC a signé un Accord de coopération où a été éliminée l'Association IA450 qui n'est plus fonctionnelle.

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Asociación Hispanoamericana de Centros de Investigación et Empresas de telecomunicaciones (AHCIEC)	Association des centres de recherche et des entreprises de télécommunications qui vise à promouvoir et à coopérer au développement des divers aspects techniques, de la gestion et de la formation dans le domaine des télécommunications, tout en maximisant les secteurs de recherche, d'études et de gestion des entreprises.	Signature: 15 novembre 1996
Asociación de Empresas de Telecomunicación del Acuerdo Subregional Andino (ASETA)	Organisation internationale possédant une vaste expérience dans le domaine des télécommunications.	Signature: 14 décembre 2001
Partenariat des solutions dans l'industrie des télécommunications (ATIS) Comité T1 (USA)	Il établit les règles nécessaires à la planification, la conception et l'exploitation des télécommunications mondiales de bout à bout et de services de télécommunications connexes.	Signature: 24 août 2001

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Union Africaine des télécommunications (ATU)	L'Agence de l'Union africaine (UA) a été créée par la quatrième séance de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union panafricaine des télécommunications (PATU) comme le successeur de l'Union panafricaine des télécommunications. Son objectif consiste à promouvoir le développement rapide des communications d'informations en Afrique afin d'atteindre, le plus efficacement possible, l'accès et le service universel, en plus de la connectivité totale entre les pays.	Signature: 13 juin 2003
Acción Caribeña/Latinoamericana (C/LAA)	Organisme privé indépendant pour la promotion du développement économique, dirigé par le secteur privé dans la région des Caraïbes et dans tout le continent.	Signature: 16 août 2002
Groupe de développement CDMA (CDG)	Consortium d'entreprises qui se sont réunies pour mener l'adoption et l'évaluation des systèmes CDMA dans le monde entier.	Signature: 21 octobre 2003
Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT)	Une organisation indépendante qui collabore avec l'Union européenne et l'Association européenne de libre-échange et autres organisations inter organisations, ainsi qu'autres organisations relatives aux services postaux et aux communications électroniques.	Signature: 21 mars 2002
Syndicat des télécommunications des Caraïbes (CTU)	La CTU a été créée en 1989 à Nassau, aux Bahamas, par accord des chefs de gouvernement de la CARICOM. La CTU dans l'accomplissement de ses objectifs peut, entre autres: (i) promouvoir et aider à la formulation et la mise en œuvre des programmes de télécommunications bilatéraux ou multilatéraux dans la région des Caraïbes en coopération avec des organisations internationales ou régionales, (ii) organiser des conférences, séminaires et ateliers et (iii) offrir une tribune pour la discussion et la résolution des questions relatives aux télécommunications dans la région.	Signature: 19 mai 2011
Institut européen des normes de télécommunication (ETSI)	Il menait des activités antérieures à la normalisation dans les parties communes aux télécommunications, à la technologie de l'information, à la radiodiffusion sonore et à la télévision et produit des normes européennes dans le domaine des télécommunications.	Signature: 17 juillet 2001
3G Américas	Promouvoir et faciliter le déploiement des GSM, GPRS, EDGE et UMTS (WCDMA) dans les Amériques.	Signature: 31 août 2004
Forum mondial VSAT	Organisation indépendante à but non lucratif qui favorise le développement économique, dirigé par le secteur privé dans le monde, y compris les Amériques.	Signature: 1er octobre 2003
Fédération internationale d'aéronautique (IAF)	Organisation non gouvernementale et à but non lucratif créé pour promouvoir l'avancement de la connaissance de l'espace, le développement et l'application des ressources de l'espace au profit de l'humanité.	Signature: 25 août 2003
Asociación de Industrias de telecomunicaciones (TIA) (USA)	Activités précédant la normalisation et activités de normalisation dans les zones communes aux télécommunications par un processus fondé sur le consensus, y compris toutes les parties prenantes. Elle est accréditée par l'Institut American National Standards (ANSI) et a assuré la conformité de TIA avec les règles de l'ANSI pour l'ouverture et l'équilibre. TIA vise à contribuer à une normalisation globale au niveau international et travaille en étroite collaboration avec des organisations versées en normes en Europe et en Asie.	Signature: 20 août 2001

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Federación de la Mancomunidad Regional en el Área de Comunicaciones (RCC)	<p>Créée par les administrations des communications des États indiqués dans l'accord sur la création d'une fédération régionale de communes dans le domaine des communications (17 décembre 1991) afin d'assurer une vaste coopération et de mener des actions coordonnées de ces États dans le domaine des communications par courrier et des télécommunications.</p> <p>(République d'Azerbaïdjan, République d'Arménie., République de Biélorussie, Géorgie, République de Kazajstán, République de Kirgizstán, République de Moldavie, Fédération russe, République de Tayikistán, République de Turquie Turkmenistán, République d'Uzbekistán, République d'Ukraine)</p>	Signature: 14 août 2002
ICANN	<p>L'ICANN, une institution d'intérêt public et sans but lucratif, est l'organisation internationale responsable de la gestion et la supervision de la coordination du système des noms de domaine de l'Internet et leurs identificateurs uniques.</p> <p>L'ICANN a été créé par le mémorandum d'accord entre l'ICANN et le département du Commerce des États-Unis d'Amérique pour la gestion de la transition du système de noms de domaine (DNS) du gouvernement des États-Unis envers la communauté mondiale. La version la plus récente du mémorandum d'entente est censée être la dernière version et propose un ensemble d'objectifs pour l'ICANN qui, une fois atteints, aboutiront à l'autonomie totale de l'ICANN.</p>	Signature: 9 janvier 2008
Internet Society (ISOC)	Organisation internationale pour la coordination et la coopération mondiale sur Internet.	Signature: 2 octobre 2008
Unión Postal de las Américas, España y Portugal (UPAEP)	Organe intergouvernemental dont la mission est de coordonner la régulation et l'orientation de l'activité postale en général entre ses pays membres, afin d'assurer la fourniture du service universel dans des conditions d'accès uniforme, comme un moyen d'assurer la qualité du service et de sauvegarder les droits des clients.	Signature: 29 mai 2002
Unión Internacional de Telecomunicaciones	<p>Agence internationale du système des Nations Unies où les gouvernements et le secteur privé coordonnent des réseaux et services mondiaux de télécommunications. Un accord a été signé entre l'UIT et l'OEA, et non par la CITELE en 1969.</p> <p>En avril 2004, a été signé un accord spécifique pour le programme de formation avec le Centre d'excellence de l'UIT. De même, suite au présent accord, a été signée une entente tripartite spécifique entre la CITELE, l'UIT et les centres régionaux de formation offrant des cours qui enseignent entre autres aspects: les responsabilités de chaque organisme, le nombre de bourses, les droits d'auteur et l'évaluation de la qualité du matériel. En général, ces accords sont valables jusqu'à la fin des cours correspondants.</p> <p>Un accord de coopération de « Soutien à la fermeture de la fracture numérique et au développement de la société de l'information dans les Amériques » a été signé le 20 août 2007.</p>	Signature initiale: 16 mai 1969

Organisme	Objectif	Date de signature /Date de clôture
Universidad Distrital Francisco José de Caldas de Bogotá, Colombie.	Institution d'État ou officielle de l'enseignement supérieur, à caractère universitaire, de l'arrêté du district, créée par l'accord No 010 daté du 5 février 1948. L'Université a, entre autres objectifs, la démocratisation de la connaissance en vue de réglementer et de garantir pour le compte de l'État, le droit social à un enseignement supérieur rigoureux et critique, offrant la qualité, l'équité et la compétitivité sociale par la recherche, l'enseignement et les services aux collectivités dans le contexte local, national et international.	Signé: novembre 2009

8 STATUT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES PARRAINÉES PAR LA CITEL

8.1 Convention de Lima

La Convention interaméricaine sur le service des amateurs a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 lors de la cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL/RES.130 (V-87)) et amendée lors de la première Réunion extraordinaire de la CITEL en 1988 (CITEL/RES.141 (I/E-88)) pour permettre et faciliter la pleine participation des États membres de la CITEL. Cet accord permet au service d'amateurs aux résidents d'un État membre sur le territoire d'un autre État membre.

Cette Convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est dépositaire de l'instrument original, de ses ratifications et adhésions.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine	14-08-87	RA 11/03/90	06-12-90
BOLIVIE	14-08-87		
Brésil	14-08-87		
Canada		AD 06/04/89	18-05-89
Chili	14-08-87		
Colombie	14-08-87		
Guatemala		AD 05/12/89	22-01-90
Haïti	14-08-87		
Mexique		AD 13/03/89	21-06-89
Paraguay	07-09-95	RA 24/05/95	15-09-95
Pérou	14-08-87		
Suriname	14-08-87		
États-Unis d'Amérique	14-08-87	AC 21/02/91	20-03-91
Uruguay	14-08-87		
Venezuela		AD 14/10/88	30-11-88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (conformément aux articles 7, alinéa (a) et 10 de la Convention, ces États en font partie) sont les suivantes: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures soumises à la ratification, l'approbation ou l'acceptation (selon l'article 7, alinéa (b) de la Convention) sont les suivantes: États-Unis d'Amérique et Uruguay.

8.2. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

Il a été approuvé en décembre 1994 par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL RES.5 (II-94)). Par la suite, il a été adopté à Montrouis (Haïti), au cours de la vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cet accord permet des opérations temporaires de stations de fans dans un État membre aux personnes détentrices de licences IARP par un autre État membre sans révisions supplémentaires. Tout État membre peut accorder des permis à leurs citoyens en vue d'opérer dans d'autres États membres. L'IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
Argentine		AD 29/01/97	03-03-97
Brésil	24-01-97	RA 19/08/99	28-09-99
Canada	27-09-95	AC 27/09/95	27-09-95
El Salvador	18-03-99	RA 08/02/02	08-03-02
Panama	09-04-02	RA 03/02/03	27-03-03
Pérou	15-09-95	RA 28/12/95	24-01-96
États-Unis d'Amérique	08-06-95		
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16-08-01
Uruguay	08-06-95		
Venezuela	05-02-95		

8.3. Convention interaméricaine sur le permis international de radio amateur (IARP)

À la trente-troisième Assemblée générale de l'OEA, par la résolution AG/RES.1947 (XXXIII-O/03) a été adopté le protocole d'amendement à la Convention interaméricaine sur le permis international de radioamateur conçu pour accorder aux titulaires de licences de radioamateurs des pays membres de la Conférence européenne des administrations postales et télécommunications (CEPT) qui ont appliqué la recommandation « Licence de radioamateur de la CEPT » (T/R 61-01) les mêmes droits et privilèges qu'aux titulaires de IARP des États membres de la CITEL qui deviennent des États parties au protocole, sous réserve de l'extension de la part de la CEPT, aux détenteurs de IARP des mêmes privilèges et exemptions accordés aux titulaires de licences de radioamateur CEPT des États membres de la CEPT qui ont mis en œuvre la recommandation mentionnée.

Cette nouvelle procédure réduira les travaux des pays et par conséquent les coûts impliqués et revêtira une importance primordiale, en particulier, dans les cas d'urgence. Le dépositaire est le Secrétariat général de l'OEA pour RA, AC et AD.

Pays signataires	Date de la signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'Instrument
El Salvador	21-07-10		15-09-10
Panama	21-11-06	RA	21-11-06

Ce protocole est entré en vigueur le trentième jour suivant la date à laquelle les deux États en sont devenus parties.

Les États membres sont priés instamment de signer la Convention et le protocole des modifications compte tenu de l'importance de ce mode de communication en cas de catastrophe.

9. ACTIVITÉS DE FORMATION PARRAINÉES PAR L'OEA/CITEL

La CITEL comptait en 2014 22 centres régionaux de formation dans la région. La préparation du programme de cours pour la mise en œuvre des bourses en 2014 s'est réalisée sur la base d'enquêtes sur les besoins de formation en matière de télécommunications dans la région. Au cours de l'année 2014, conformément à ce qui a été approuvé par la résolution RES COM/CITEL. 254 (XXVII-13) ont été offertes des bourses pour 12 cours d'apprentissage à distance et 7 cours selon les détails figurant dans le tableau suivant. 106 bourses ont été accordées à 20 États membres.

COURS	CENTRE	DATE PROVISoire, LIEU ET LANGUE
1. Gestion du spectre dans le secteur civil	Instituto de Entrenamiento de telecomunicaciones de Estados Unidos (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI)	7 au 18 avril 2014 (2 semaines) Washington, D.C., États-Unis d'Amérique Présentiel (anglais)
2 L'état de droit et des pratiques exemplaires dans la régulation des télécommunications	Instituto de Entrenamiento de telecomunicaciones de Estados Unidos (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI)	16 au 20 juin 2014 Washington DC, États-Unis d'Amérique Présentiel (anglais)
3. Politiques de compétence pour les télécommunications	Instituto de Entrenamiento de telecomunicaciones de Estados Unidos (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI)	18 au 25 juillet 2014 Washington, DC, États-Unis d'Amérique Présentiel (anglais)
4 Compétences de base pour le déploiement de systèmes de communications par satellite	SES AMERICOM y Global VSAT Forum (GVF)	12 août au 14 novembre 2014 À distance (anglais, espagnol, portugais)
5. Introduction aux communications par satellite	SES AMERICOM y Global VSAT Forum (GVF)	12 août au 14 novembre 2014 À distance (anglais, espagnol, portugais)
6 Gestion du spectre radioélectrique à l'aide des derniers outils de pointe	Centro de Excelencia para la Región Américas de la Unión Internacional de Telecomunicaciones	15 septembre au 10 octobre 2014 À distance (espagnol)
7 Communications par satellite	Instituto de Entrenamiento de telecomunicaciones de Estados Unidos (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI)	7 au 11 octobre 2014 Washington DC, Atlanta, GA Présentiel (anglais)

COURS	CENTRE	DATE PROVISoire, LIEU ET LANGUE
8. Telecom pour les non-techniciens	Centre d'excellence pour la Région des Amériques de l'Union Internationale des télécommunications	13 octobre au 14 novembre 2014 À distance (espagnol)
9. Réglementation des télécommunications de la Communauté européenne	Cullen International SA	21 au 23 octobre Bruxelles, Belgique
10. Communications en cas d'urgence	Instituto de Entrenamiento de telecomunicaciones de Estados Unidos (<i>United States Telecommunications Training Institute</i>) (USTTI)	25 octobre au 8 novembre 2014 Washington, DC, États-Unis d'Amérique Présentiel (anglais)
11. La radio cognitive et réglementation: Nouveaux défis de la gestion du spectre	Université ICESI	27 octobre au 28 novembre 2014 À distance (espagnol)
12. LTE et LTE-A: Interfaz de Aire y Core	Université ICESI	27 octobre au 5 décembre 2014 À distance (espagnol)
13. Loi de compétence sur la réglementation des télécommunications	Cullen International SA	25 au 26 novembre Bruxelles, Belgique
14. Conception d'un système de gestion de sécurité informatique	Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI)	29 septembre au 31 octobre 2014 À distance (espagnol)
15. Technologies et génie des réseaux sur l'Internet	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	1er au 21 décembre 2014 et 12 janvier au 1er février 2015 À distance (espagnol)
16. Règlements sur les télécommunications mobiles, à large bande, monnaie électronique, Internet et analyse des nouvelles technologies	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	1er au 21 décembre 2014 et 12 au 18 janvier 2015 À distance (espagnol)
17. Spécialiste en télécommunications	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	1er décembre au 21 décembre 2014 et 15 janvier 2015 au 12 avril 2015 À distance (espagnol)
18. Introduction aux communications par satellite	SES AMERICOM y Global VSAT Forum (GVF)	1er décembre 2014 au 2 mars 2015 À distance (anglais, espagnol, portugais)

COURS	CENTRE	DATE PROVISOIRE, LIEU ET LANGUE
19. Développement et stratégies marketing pour les applications mobiles	Centro de Investigación y Desarrollo en Tecnologías de la Información y las Comunicaciones (CINTEL/Colombia) - Centro de Excelencia para la Región Américas de la Unión Internacional de Telecomunicaciones	1er au 12 décembre 2014 et 15 janvier au 2 février 2015 À distance (espagnol)

La CITELE disposait en 2014 d'un budget de 5 000 \$ en provenance du Fonds ordinaire du Département du développement des ressources humaines et de \$ 7 500 de la CITELE (Résolution **COM/CITELE. RES 253 (XXVII-13)**). L'utilisation du budget sera indiquée dans la section de budget du présent rapport.

Ci-dessous la liste des bourses accordées par pays.

Pays	Total	Pays	Total
ANTIGUA-ET-BARBUDA	0	GUYANA	0
ARGENTINE	6	HAÏTI	0
BAHAMAS	0	HONDURAS	0
BARBADE	1	JAMAÏQUE	1
BELIZE	0	MEXIQUE	1
BOLIVIE	2	NICARAGUA	7
BRÉSIL	2	PANAMA	5
CANADA	0	PARAGUAY	8
CHILI	6	PÉROU	4
COLOMBIE	5	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	0
COSTA RICA	17	SAINT-KITTS-ET-NEVIS	0
DOMINIQUE (COMMONWEALTH DE LA)	1	SAINTE-LUCIE	0
ÉQUATEUR	11	SAINT-VINCENT-ET- GRENADINES	0
EL SALVADOR	16	SURINAME	0
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	0	TRINITÉ-ET-TOBAGO	1
GRENADE	0	URUGUAY	8
GUATEMALA	1	VENEZUELA	4

Tous les États membres sont priés d'aider à la diffusion des offres de bourses d'études pour obtenir des candidats de tous les États et pouvoir ainsi obtenir une plus grande répartition géographique.

Les conditions pour offrir les cours par les Centres régionaux de formation et l'UIT ont été adoptées par la résolution susmentionnée de la COM/CITELE et sont les suivantes:

1. Le nombre maximal d'élèves par cours dans chaque groupe d'enseignement à distance est: 35 participants.
2. Que le coût des frais de scolarité à tous les cours à distance avec bourse de la CITELE soit de 200 \$ au maximum.
3. Que 10% du total recueilli aux fins d'enregistrement de tous les participants aux cours à distance offerts par la plate-forme du Centre d'excellence de l'UIT soit déposé dans un compte qui servirait de budget de réserve (fonds d'amorçage) pour le programme de cours pour les prochaines années et dont l'autorisation d'usage serait par le biais de la Coordination des ressources humaines.

Le programme initial de cours grâce à des bourses de l'OEA/CITEL 2015 ci-inclus a été approuvé par la résolution COM/CITEL RES. 259 (XXIX-14) lors de la réunion de la XXIXe Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL, en tenant compte les besoins de formation prioritaires des États membres et les offres de cours reçues des Centres régionaux de formation et du Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Dans la préparation du programme initial, US \$ 5 000 du fonds ordinaire de l'OEA seraient alloués aux bourses pour les cours de télécommunications. Il est porté à la connaissance de tous que ce programme initial a été préparé avant les résultats du Concours du Programme de bourses pour le perfectionnement professionnel et l'allocation effective du Fonds ordinaire pour les bourses de télécommunications bourses (les \$ 5 000 susmentionnés); pour qu'après avoir pris connaissance de cette information, ils puissent effectuer des modifications au programme.

Programme initial des cours offrant des bourses de l'OEA/CITEL pour 2015:

COURS	CENTRE	NOMBRE DE BOURSES
Cours présentiel sur les communications en cas d'urgence (anglais)	Instituto de Entrenamiento en telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours présentiel sur les communications en cas d'urgence (anglais)	Instituto de Entrenamiento en telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours présentiel sur les politiques et la réglementation des télécommunications /TIC (anglais)	Instituto de Entrenamiento en telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours présentiel sur l'état de droit et des pratiques exemplaires dans la régulation des télécommunications (anglais)	Instituto de Entrenamiento en Telecomunicaciones de Estados Unidos (USTTI)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Séminaire présentiel spécialisé sur « La réglementation des réseaux d'accès à la nouvelle génération (NGA) » (anglais)	Cullen International S.A.	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours principal présentiel sur la réglementation des télécommunications dans l'Union européenne (anglais)	Cullen International S.A.	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours à distance sur la gestion du spectre radioélectrique à l'aide d'outils de pointe (espagnol)	Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours de télécommunications à distance pour les non-techniciens (espagnol)	Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT)	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours à distance Gestion de l'environnement des champs électromagnétiques dans les télécommunications (espagnol)	Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Cours à distance Sécurité de l'information et normes ISO 27001 et 27002 (espagnol)	Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú	(Programme de bourses pour le développement professionnel)

COURS	CENTRE	NOMBRE DE BOURSES
Cours à distance Formulation de projets de télécommunications (espagnol)	Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú	(Programme de bourses pour le développement professionnel)
Technologies des réseaux d'accès optique et des réseaux de la prochaine génération (espagnol)	Centre d'excellence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Instituto Nacional de Investigación y Capacitación de Telecomunicaciones del Perú (INICTEL-UNI) Universidad Nacional de Ingeniería del Perú)	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Réseaux NGN (espagnol et anglais)	ANTEL-Uruguay	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance mHealth: Introduction (espagnol et anglais)	ANTEL-Uruguay	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Radio cognitive et réglementation: Nouveaux défis de la gestion du spectre (espagnol)	Universidad Icesi	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Systèmes de suivi du spectre (espagnol)	Universidad Icesi	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Spécialiste en télécommunications (espagnol)	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Réseaux avancés de communications (espagnol)	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Introduction aux systèmes de gestion de la continuité du commerce et Reprise après sinistre (espagnol)	Centro de Capacitación en Alta Tecnología para América Latina y Caribe (CCAT-LAT)	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Réglementation des télécommunications et médias audiovisuels	Universidad Blas Pascal	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)
Cours à distance Programmation Android avancée	Universidad Blas Pascal	12 bourses au maximum (OEA/CITEL)

L'on informe que sont également offertes les sessions virtuelles suivantes gratuitement:

Séance virtuelle	Date et heure	Offert par	Langue
Éléments de base des noms de domaine (DNS)	24 juin 2014, 11:00 am	ICANN	Espagnol
La nécessité d'une réponse aux	15 juillet 2014, 11:00 am–	Asociación GSM	Anglais

Séance virtuelle	Date et heure	Offert par	Langue
désastres et la gestion des désastres	12:00 pm		
Deuxième partie Éléments de base des noms de domaine (DNS)	18 juillet 2014, 13:30	ICANN	Espagnol
Éléments de base des noms de domaine (DNS)	24 septembre 2014, 11:00 am	ICANN	Anglais
Deuxième partie Éléments de base des noms de domaine (DNS)	25 novembre 2014, 13:30	ICANN	Anglais

10. BUDGET DE LA CITEL

10.1 Budget et application pour l'année 2014

	Répartition effective Milliers de US\$	Dépenses au 31-10-14
Bourses	7.5	7.4
Voyages		5.7
Préparation de documents	2.2	0.0
Matériel et fournitures de bureau	5.4	6.3
Services de contrats (traducteurs, interprètes et personnel de soutien)	56.6	71.6
Autres coûts	28.4	5.5
Total partiel	100.1	96.5
Personnel du Secrétariat exécutif	459.0	485.6
TOTAL	559,1	582.1

10.2 Budget pour l'année 2015

La répartition prévue du Fonds ordinaire de l'OEA pour la CITEL est de \$ 562 800 pour l'année 2015.

	Répartition pour l'année 2014 en Milliers de US\$	Répartition pour l'année 2015 en Milliers de US\$	Variation en pourcentage pour 2014 et 2015
Dépenses en personnel	459 6	462 7	0.67%
Dépenses pour activités	100 1	100 1	0.0%
TOTAL	559 1	562 8	0.67%

10.3 Bourses

La CITELE disposait en 2014 d'un budget de 5 000 \$ en provenance du Fonds ordinaire du Département du développement des ressources humaines et de \$ 7 500 de la CITELE (Résolution COM/CITELE. RES. 60(V-10)). Un montant de \$ 4 812,65 du budget du ministère du développement des ressources humaines et \$ 7 400 du Fonds ordinaire du budget CITELE ont été utilisés. \$ 5 200 du Fonds d'amorçage de la CITELE ont également été utilisés. Le montant total utilisé s'élève à US \$17 412,65. Ce montant n'inclut pas le montant accordé par le programme de perfectionnement professionnel de l'OEA.

10.4 Fonds externes

Une entité, organisation ou une institution portant sur le secteur des télécommunications et jouissant d'une personnalité juridique, avec l'approbation de l'État membre concerné de la CITELE, peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent. Les demandes faites par les entités souhaitant devenir membres d'un CCP sont envoyées par l'intermédiaire de l'État membre, accompagnées d'une notification de l'unité de contribution choisie. Depuis le 1er janvier 2010, la valeur de l'unité de contribution est de US\$ 3 000 pour chaque Comité consultatif permanent; elle a été adoptée à la Ve réunion de l'Assemblée ordinaire de la CITELE, par le biais de la résolution CITELE/RES. 60 (V-10).

Au 31 octobre 2014, la CITELE a reçu des membres associés un total d'US\$ 296,019.00, répartis de la manière suivante:

	CCP.I	CCP.II
2014	111 881	184 138
2013	0	0
TOTAL:	111 881	184 138

Le total des contributions dues au 31 décembre de 2014 élève à US\$ 22 619.

	CCP.I	CCP.II
2014	6 000	16 660

La CITELE compte 112 Membres associés. Les retards dans le paiement des cotisations sont les suivants:

	CCP.I	CCP.II	TOTAL
2013	3 781	5 573	9 354

Le tableau suivant détaille l'utilisation des fonds externes (spécifiques) pour chaque CCP, libellés en dollars des États-Unis d'Amérique, au 31 décembre 2014:

COMITÉ	REVENUS	DÉPENSES	SOLDE
CCP.I			
Solde initial au 1-1-14	3 128		
Revenus au 31-12-14	111,881		
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>115 009</i>	<i>124 378</i>	<i>(9 369)</i>
CCP.II			
Solde initial au 1-1-14	11 281		
Revenus au 31-12-14	184 138		
<i>TOTAL PARTIEL</i>	<i>195 419</i>	<i>217 880</i>	<i>(22 461)</i>
TOTAUX au 31-10-2014	310 428	303 137	31 830

11 CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2015

Réunion	Date	Lieu
Groupe de travail du Conseil de l'UIT pour la protection des enfants en ligne	23 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT des langues	26 janvier 2015	Genève, Suisse
Comité de préparation du Conseil de l'UIT pour la commémoration des 150 années de l'UIT	27 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail sur les options du Conseil de l'UIT concernant le quartier général de l'Union à long terme	28 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT de la CMSI: application des résultats	29 au 30 janvier 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les politiques publiques internationales relatives à l'Internet	2 au 3 février 2015	Genève, Suisse
Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les ressources humaines et financières	4 au 6 février 2015	Genève, Suisse
Séminaire sur « l'IMT » à l'horizon de 2020 et au-delà	25 février 2015	Medellín, Colombie
XXVe Réunion du CCP.II	23 au 27 février 2015	Medellín, Colombie

Réunion	Date	Lieu
XXXe Réunion de la COM/CITEL	16 – 17 mars 2015	Washington DC, É-U.
Deuxième session de la Réunion préparatoire de la Conférence mondiale des radiocommunications	23 mars au 2 avril 2015	Genève, Suisse
Réunion du Groupe de travail sur les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	12 au 22 mai 2015	Genève, Suisse
Séance du Conseil en 2012	12 au 22 mai 2015	Genève, Suisse
Atelier conjoint en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) sur les « télécommunications d'urgence »	25 mai 2015	Cusco, Pérou
XXVIe Réunion du CCP.I	26 au 29 mai 2015	Cusco, Pérou
Séminaire « Méthodologies visant à mesurer le degré de satisfaction des utilisateurs de services de télécommunications »	27 mai 2015	Cusco, Pérou
Séminaire « Mesures de sécurité mises en œuvre par divers pays lors de l'acquisition des services mobiles prépayés »	28 mai 2015	Cusco, Pérou
XXVIe Réunion du CCP.II	17 au 21 août 2015	Ottawa, Canada
XXVIIe Réunion du CCP.I	5 au 9 octobre 2015	[À déterminer]
Réunion du Groupe de travail sur la préparation de la CMR	26 au 30 octobre 2015	Genève, Suisse
Assemblée des radiocommunications	26 au 30 octobre 2015	Genève, Suisse
Conférence mondiale des radiocommunications	2 au 27 novembre 2015	Genève, Suisse
XXXIe Réunion de la COM/CITEL	7 et 8 décembre 2015	République dominicaine

12. RÉOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DE L'OEI

Le projet de résolution présenté à la XXIXe réunion du Comité directeur permanent de la CITEL et qui comprend les commentaires reçus par les États membres après leur diffusion.

AG/RES. XXXX (XLV-O/15)

**PROMOTION DE LA COOPÉRATION PAR LE BIAIS DE LA CITEL AFIN D'AMÉLIORER
LA CONNECTIVITÉ DES AMÉRIQUES**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

CONSIDÉRANT:

Que si les États américains ont pris des mesures pour développer leurs infrastructures de télécommunications, car cela contribue à améliorer l'accès à l'Internet, en particulier dans les zones rurales, isolées ou mal desservies, il existe encore des différences dans la région, un défi sans nul doute au vu du fait qu'il s'agit d'un facteur déterminant dans la croissance économique et social des pays;

Que le développement croissant de l'Internet et l'accès au haut débit, efface progressivement les barrières géographiques, économiques et temporaires présentant de nouveaux défis au règlement concernant les différentes technologies disponibles, l'accès et l'interconnexion des différents réseaux;

Que l'existence d'une infrastructure de télécommunications et d'Internet avec une couverture adéquate dans le secteur rural et urbain facilite le développement de programmes éducatifs, culturels, de santé ainsi que l'accès aux services électroniques publics et gouvernementaux, contribuant activement à l'élaboration d'une nouvelle génération de travailleurs ayant fait des études approfondies et bien versés dans les technologies de l'information et des communications,

NOTANT:

Que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) en tant que principal organisme intergouvernemental de l'OEA pour tout ce qui concerne le télécommunications/TIC favorise le dialogue et la mise en place de synergies entre les gouvernements, le secteur privé, société civile, institutions universitaires, les organismes internationaux en vue d'améliorer la connectivité et en guise d'outil indispensable pour réduire la fracture numérique,

RECONNAISSANT:

Que l'année 2014, conformément à son mandat, la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) a:

- a. Élaboré et approuvé des 28 et 44 propositions interaméricaines qui ont été présentées et pour la plupart adoptées respectivement lors de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications Conférence en 2014 et la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 2014, assurant ainsi que la voix de la région des Amériques s'élève fortement dans ce forum mondial;
- b. Fourni avec un environnement approprié pour l'échange d'expériences et de meilleures pratiques de ses États membres, ce qui a permis de maintenir à jour les cadres juridiques et réglementaires qui sont prévisibles, cohérente, non discriminatoire et transparente, et qui contribuera au développement des télécommunications/TIC information et des communications (TIC);
- c. A offert 19 cours de formation et plus de 100 bourses d'études au peuple des Amériques sur les questions de télécommunications/TIC essentielles pour la région par l'intermédiaire de centres

- régionaux de formation de la CITELE et le Centre d'excellence pour la région des Amériques de l'UIT;
- d. A approuvé les recommandations visant à assurer l'interopérabilité et l'introduction opportune de technologies et services avancés; l'harmonisation du spectre radioélectrique et l'exploitation des services de développement et de mise en œuvre des aspects économiques pour promouvoir le développement des services et réseaux de télécommunications;
 - e. A organisé plusieurs séminaires, ateliers et tutoriels virtuels ayant trait aux questions prioritaires pour le pays;
 - f. A poursuivi la préparation de la Conférence sur les radiocommunications en 2015, laquelle analyse les bases techniques des différents sujets qui permettront de partager le spectre entre les divers services et répondre ainsi aux besoins grandissants du spectre par les applications et services sans fil innovants et examine le traité international dénommé Règlement des radiocommunications qui gouverne l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites satellitaires,

VU:

Le Plan stratégique de la CITELE, pour la période 2014-2018, mis en place par la Vie Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITELE tenue à Saint-Domingue, République dominicaine, du 10 au 13 février 2014,

DÉCIDE:

1. De réaffirmer les engagements pris dans les instruments, résolutions et déclarations pertinentes sur les télécommunications et technologies de l'information et des communications (TIC) dans le cadre de l'Organisation des États américains (OEA).
2. De demander à la Commission interaméricaine des télécommunications de:
 - Encourage encore plus l'utilisation de tous les moyens appropriés des télécommunications/TIC pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre effective de ces services, en particulier dans les zones rurales, isolées et mal fréquentées;
 - Continue, dans les limites des ressources existantes, l'organisation de séminaires, offrant une formation spécialisée, favorisant l'échange d'expériences et les leçons apprises et sensibilisant sur l'impact des télécommunications/TIC notamment dans les pays en développement, en vue d'élever leur niveau technologique;
 - Encourage le développement de modèles innovants, afin de réduire la fracture numérique dans les pays en développement;
 - Préconise la mise en place de plans de préparation pour faire face efficacement aux situations d'urgence qui provoquent des catastrophes naturelles auxquelles sont exposés tous les pays de cette région;
 - Propose des politiques publiques efficaces pour soutenir le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la région;
3. De prier les États membres de:
 - Participe aux activités de la CITELE afin d'assurer une meilleure représentation régionale dans les débats;
 - Promote l'utilisation des technologies de l'information et des communications et en particulier la disponibilité d'une infrastructure d'accès à large bande à Internet comme un élément essentiel pour promouvoir la massification de l'accès à l'information et aux connaissances;

- Augmentent leur participation active au processus de préparation et de suivi des réunions internationales de haut niveau des télécommunications/TIC et en particulier dans la préparation de propositions interaméricaines, des positions et des points de vue qu'elles auront coordonnés;
- Continue de participer de manière active dans le processus d'examen de la CMSI qui se déroule à l'échelle mondiale avec la participation de la CSTD, l'UIT, l'UNESCO, parmi les autres protagonistes et en vue de coordonner autant que possible, les positions et les points de vue entre les membres de la CITEL;
- Promouvoir et diffuser la mise en œuvre des recommandations de la CITEL;
- Redoubler d'efforts pour adopter des plans nationaux et des stratégies pour améliorer la connectivité dans la région;
- Mettre en place une vision stratégique proactive nationale et régionale comme un moyen important d'obtenir de meilleurs résultats sur la scène internationale;

4. Confier au Secrétariat général de l'OEA de continuer d'accorder à la CITEL l'appui financier nécessaire qui garantisse la continuité dans la mise en pratique de ses mandats.

5. D'inviter les États membres et les États observateurs permanents, les individus ou entités publiques et privées nationales ou internationales qui souhaitent le faire, d'apporter des contributions volontaires pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de la CITEL.

6. De demander à la CITEL de présenter un rapport de suivi en ce qui concerne l'application de cette résolution lors de la XLVI^e période ordinaire des sessions de l'Assemblée générale.

ANNEXES

- A. Membres associés.**
- B. Liste des réunions tenues au cours de 2014**
- C. Résultats quantifiables de la CITELE pour l'année 2014**
- D. Titres des résolutions, recommandations et décisions approuvées en 2014**

ANNEXE A

MEMBRES ASSOCIÉS

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS DU CCP.I: TÉLÉCOMMUNICATIONS /TIC
(Au 31 décembre 2014)**

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
1	Argentine	ALCATEL-LUCENT DE ARGENTINA S.A.	1.0
2	Argentine	COMPAÑIA ERICSSON S.A.C.I.	1.0
3	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT)	1.0
4	Argentine	GOOGLE ARGENTINA SRL	1.0
5	Argentine	NOKIA ARGENTINA	1.0
6	Argentine	TELECOM ARGENTINA S.A.	1.0
7	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
8	Belgique	MOBILE MANUFACTURES FORUM (MMF)	1.5
9	Brésil	MICROSOFT INFORMATICA LTDA.	1.0
10	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
11	Brésil	Oi	1.0
12	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
13	Canada	MICROSOFT CANADÁ	1.0
14	Canada	ROGERS COMMUNICATIONS PARTNERSHIP	1.0
15	Chili	CISCO SYSTEMS CHILI	1.0
16	Chili	ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.	1.0
17	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
18	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
19	Équateur	CORPORACION NACIONAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CNT EP	1.0
20	Etats-Unis	AMERICAN REGISTRY FOR INTERNET NUMBERS (ARIN)	1.0
21	Etats-Unis	ATIS	1.0
22	Etats-Unis	AT&T	1.0
23	Etats-Unis	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
24	Etats-Unis	GSMA LATIN AMERICA	1.0
25	Etats-Unis	INTERNET SOCIETY (ISOC)	1.0
26	Etats-Unis	ROBERT BOSCH LLC	1.0
27	Etats-Unis	QUALCOMM, INC.	1.0
28	Etats-Unis	TAHOE CONSULTING, LLC	1.0
29	Etats-Unis	TELECOMMUNICATIONS MANAGEMENT GROUP, INC. (TMG)	1.0
30	Etats-Unis	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0
31	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0
32	Mexique	EUTELSAT AMERICAS	1.0
33	Mexique	ICONECTIV	1.0
34	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
35	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMMUNICATIONS S.A. (COPACO S.A.)	1.0

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
36	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1.0
37	Uruguay	LACTLD (LATIN AMERICAN & CARIBBEAN TOP LEVEL DOMAIN ASSOC.)	1.0
38	Uruguay	REGISTRO REGIONAL DE DIRECCIONES DE INTERNET PARA AMERICA LATINA et CARIBE (LACNIC)	1.0
39	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
40	Venezuela	TELEFONICA DE VENEZUELA C.A.	1.0
		Unités totales:	40.5

**LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS
CCP.II: RADIOCOMMUNICATIONS
(Au 31 décembre 2014)**

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
1	Argentine	EMPRESA ARGENTINA DE SOLUCIONES SATELITALES S.A. (AR-SAT S.A.)	1.0
2	Argentine	TELEFONICA DE ARGENTINA	1.0
3	Belgique	MOBILE MANUFACTURES FORUM (MMF)	1.5
4	Brésil	ABRASAT – ASSOC. BRASILEIRA DAS EMPRESAS DE TELCOM. PAR SATELLITE	1.0
5	Brésil	ASSOCIAÇÃO BRASILEIRA DE EMISSORAS DE RADIO E TELEVISÃO (ABERT)	1.0
6	Brésil	EMBRAER S.A. – EMPRESA BRASILEIRA DE AERONAUTICA S.A.	1.0
7	Brésil	EUTELSAT DO BRASIL LTDA.	1.0
8	Brésil	FORUM DO SISTEMA BRASILEIRO DE TV DIGITAL TERRESTRE (Fórum SBTVD)	1.0
9	Brésil	GSM BRAZIL	1.0
10	Brésil	HISPAMAR SATELITES S.A.	1.0
11	Brésil	INTEL SEMICONDUCTORES DO BRASIL	1.0
12	Brésil	MOTOROLA DO BRASIL	1.0
13	Brésil	NEXTEL TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
14	Brésil	NOKIA SOLUTIONS AND NETWORKS DO BRASIL TELECOMUNICAÇÕES LTD.	1.0
15	Brésil	NOKIA DO BRASIL TECNOLOGIA LTDA.	1.0
16	Brésil	Oi	1.0
17	Brésil	QUALCOMM SERVIÇOS DE TELECOMUNICAÇÕES LTDA.	1.0
18	Brésil	SINDITELEBRASIL - SINDICATO NACIONAL DAS EMPRESAS DE TELEFONIA S.A. E DE SERVIÇO MOVIL CELULAR E PESSOAL	1.0
19	Brésil	SHMID TELECOM BRASIL LTDA.	1.0
20	Brésil	STAR ONE S.A.	1.0

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
21	Brésil	TELESAT BRASIL CAPACIDADE DE SATELITES LTDA	1.0
22	Brésil	TELEFÔNICA BRASIL	1.0
23	Canada	BOEING CANADÁ TECHNOLOGIES	1.0
24	Canada	LS TELCOM LTD.	1.0
25	Canada	MICROSOFT CANADA	1.0
26	Canada	NORTH AMERICAN BROADCASTERS ASSOCIATION (NABA)	1.0
27	Canada	ROGERS COMMUNICATIONS PARTNERSHIP	1.0
28	Canada	TELESAT CANADÁ	1.0
29	Chili	ENTEL PCS TÉLÉCOMMUNICATIONS S.A.	1.0
30	Costa Rica	INSTITUTO COSTARRICENSE DE ELECTRICIDAD (ICE)	1.0
31	Colombie	ASOCIACION COLOMBIANA DE INGENIEROS (ACIEM)	1.0
32	Colombie	INTEL TECNOLOGIA DE COLOMBIA S.A.	1.0
33	Colombie	TES AMERICA ANDINA LTDA.	1.0
34	Etats-Unis	4G AMERICAS	1.0
35	Etats-Unis	ALCATEL-LUCENT	1.0
36	Etats-Unis	CISCO SYSTEMS INC.	1.0
37	Etats-Unis	DIRECTTV LATIN AMERICA, LLC	1.0
38	Etats-Unis	EHOSTAR CORPORATION	1.0
39	Etats-Unis	GSMA LATIN AMERICA	1.0
40	Etats-Unis	INMARSAT GLOBAL, LTD.	1.0
41	Etats-Unis	INTELSAT CORPORATION	1.0
42	Etats-Unis	IRIDIUM SATELLITE LLC	1.0
43	Etats-Unis	ITT INDUSTRIES	1.0
44	Etats-Unis	LOCKHEED-MARTIN CORP.	1.0
45	Etats-Unis	MOTOROLA MOBILITY INC.	1.0
46	Etats-Unis	MOTOROLA SOLUTIONS INC.	1.0
47	Etats-Unis	SKY TERRA L.P.	1.0
48	Etats-Unis	NEW SKIES SATELLITE INC.	1.0
49	Etats-Unis	NOKIA, INC.	1.0
50	Etats-Unis	O3b NETWORKS USA LLC	1.0
51	Etats-Unis	QUALCOMM, INC.	1.0
52	Etats-Unis	ROBERT BOSCH LLC	1.0
53	Etats-Unis	SES AMERICOM	1.0
54	Etats-Unis	SITA - SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES S.C.	1.0
55	Etats-Unis	TAIT COMMUNICATIONS	1.0
56	Etats-Unis	THE BOEING COMPANY	1.0
57	Etats-Unis	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0
58	Etats-Unis	ViaSat, INC.	1.0
59	Jamaïque	DIGICEL	1.0
60	Mexique	AMERICA MOVIL, S.A.B. DE C.V.	1.0
61	Mexique	COMMUNICATIONS NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
62	Mexique	ERICSSON TELECOM, S.A. DE C.V.	1.5
63	Mexique	EUTELSAT AMERICAS	1.0

No.	Pays	Nom de la société:	No. Unités
64	Mexique	HUAWEI TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0
65	Mexique	MOTOROLA DE MEXICO S.A. DE C.V.	1.0
66	Mexique	QUALCOMM INTERNATIONAL, INC.	1.0
67	Paraguay	COMPAÑIA PARAGUAYA DE COMMUNICATIONS S.A. (COPACO S.A.)	1.0
68	Pérou	TELEFONICA DEL PERU S.A.A.	1.0
69	République dominicaine	ORANGE DOMINICANA	1.0
70	Uruguay	ASOCIACION INTERNACIONAL DE RADIODIFUSION (AIR)	1.0
71	Venezuela	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS DE VENEZUELA (CANTV)	1.0
72	Venezuela	TELEFONICA DE VENEZUELA C.A.	1.0
Unités totales:			73.0

ANNEXE B

LISTE DES RÉUNIONS TENUES EN 2014

Réunion	Date	Lieu
Dialogue stratégique sur les progrès de la large bande et l'Internet dans les Amériques	10 février 2014	Saint-Domingue, République dominicaine
Sixième Réunion ordinaire de l'Assemblée de la CITEL	11 au 13 février 2014	Saint-Domingue, République dominicaine
XXVIIIe Réunion de la COM/CITEL	13 février 2014	Saint-Domingue, République dominicaine
XXVIe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	14 février 2014	Saint-Domingue, République dominicaine
Réunion virtuelle du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC) en vue de la préparation du CMDT-14	26 février 2014 11:00 am (EST)	En ligne
Réunion virtuelle du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC) en vue de la préparation du CMDT-14	5 mars 2014 11:00 am (EST)	En ligne
Réunion virtuelle du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC) en vue de la préparation du CMDT-14	12 mars 2014 11:00 am (DST)	En ligne
XXIIIe Réunion du CCP.II	17 au 21 mars 2014	Cartagena de Indias, Colombie
Réunion d'information sur les études techniques et les exigences du spectre mises au point par l'UIT sur le point 1.1 de l'ordre du jour de la CMR-15	18 mars 2014	Cartagena de Indias, Colombie

Réunion	Date	Lieu
XXVIIe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	29 mars au 10 avril 2014	Dubaï, Émirats arabes unis
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)	30 mars au 10 avril 2014	Dubaï, Émirats arabes unis
XXIVe Réunion du CCP.I	29 avril au 2 mai 2014	Lima, Pérou
XXVIIIe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	29 mars au 10 avril 2014	Lima, Pérou
XXXe Groupe de travail pour les préparatifs aux réunions du Conseil de l'UIT	6 au 15 mai 2014	Genève, Suisse
Séance du Conseil	6 au 15 mai 2014	Genève, Suisse
Réunion virtuelle « Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement »	18 juillet 2014	En ligne
XXVe Réunion du CCP.I	5 au 8 août 2014	Asunción, Paraguay
XXIXe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	Mercredi 6 août (9 heures à 12 h 30) et samedi 9 août 2014 (9 heures à 12 h 30)	Asunción, Paraguay
Atelier sur les problèmes créés par les « terminaux mobiles volés, dérobés ou perdus »	7 août 2014	Asunción, Paraguay
XXXe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	11 et 12 septembre 2014	Buenos Aires, Argentine
XXIVe Réunion du CCP.II	29 septembre au 3 octobre 2014	Mérida, Mexique
Session virtuelle sur « la Contribution des femmes au développement durable et à la croissance économique »	13 octobre 2014	En ligne

Réunion	Date	Lieu
Première Réunion virtuelle du Groupe sur l'élaboration d'une liste de caractéristiques à être utilisée dans le processus de sélection d'un/d'une Secrétaire exécutif/exécutive de la CITEL	13 novembre 2014	En ligne
XXXIe Réunion du groupe de travail sur la préparation des conférences en vue d'aborder les préparatifs régionaux pour les conférences et réunions internationales (GTPC)	19 octobre au 7 novembre 2014	Busan, République de Corée
Conférence des plénipotentiaires	20 octobre au 7 novembre 2014	Busan, République de Corée
Deuxième Réunion virtuelle du Groupe sur l'élaboration d'une liste de caractéristiques à être utilisée dans le processus de sélection d'un/d'une Secrétaire exécutif/exécutive de la CITEL	20 novembre 2014	En ligne
Première Réunion virtuelle du groupe de travail pour l'examen des amendements aux statuts et règlements de la CITEL afin d'inclure la participation à distance et accroître la participation aux réunions de la CITEL	24 novembre 2014	En ligne
XXIXe Réunion de la COM/CITEL	2 et 3 décembre 2014	Bávaro, République dominicaine

ANNEXE C

RÉSULTATS QUANTIFIABLES DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2014

31 décembre 2014

Concept	Réalisé
Nombre de réunions organisées par la CITEL en 2014	22
Nombre de participants aux réunions	855
Nombre de documents traités lors des réunions de la CITEL au cours de 2014	2670
Nombre de résolutions adoptées par les Comités	46
Nombre de recommandations adoptées par les Comités	2
Nombre de décisions adoptées par les comités	38
Nombre de séminaires et d'ateliers organisés par les Comités	8
Nombre de cours de télécommunications à distance offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2014	12
Nombre de cours de télécommunications présentiels offerts dans le cadre du programme de la CITEL au cours de 2014	7
Nombre de bourses utilisées par la CITEL au cours de 2014	106
Nombre de classes virtuelles et de tutoriels virtuels offerts par la CITEL au cours de 2014	6
Nombre de Membres associés au 31 décembre 2014	112
Nombre de centres de formation régionaux en 2014	22
Nombre d'accords de coopération signés au le 31 décembre 2014 (sans compter les accords qui sont conclus avec les centres régionaux de formation)	19

ANNEXE D

TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DÉCISIONS APPROUVÉES EN 2014

(Date: 1er janvier au 31 décembre 2014)

C.1 Ve RÉUNION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

CITEL RES. 68 (VI-14)	RENFORCEMENT DES MESURES RÉGIONALES CONTRE LE VOL DE L'ÉQUIPEMENT TERMINAL MOBILE
CITEL RES. 69 (VI-14)	DÉCLARATION DE SAINT-DOMINGUE
CITEL RES. 70 (VI-14)	APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL PÉRIODE 2014-2018
CITEL RES. 71 (VI-14)	CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR EXAMINER LES AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS DE CITEL À INCLURE LA PARTICIPATION À DISTANCE ET D'ACCROÎTRE LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE LA CITEL
CITEL RES. 72 (VI-14)	CRÉATION D'UN GROUPE SPÉCIAL CHARGÉ D'ÉLABORER UNE LISTE D'ATTRIBUTS À UTILISER DANS LE PROCESSUS DE SÉLECTION POUR SECRÉTAIRE (A) (A) DE LA DIRECTION DE LA CITEL
CITEL RES. 74 (VI-14)	CRÉATION DES COMITÉS CONSULTATIFS PERMANENTS
CITEL RES. 75 (VI-14)	PARTICIPATION DES OBSERVATEURS AUX RÉUNIONS DE LA CITEL
CITEL RES. 76 (VI-14)	CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES RÉGIONAUX POUR LES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES
CITEL RES. 77 (VI-14)	CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ASSOCIÉS À LA CITEL

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée.

DÉCISIONS

CITEL DEC. 7 (VI-14)	NOMINATIONS POUR LE MONDE DE LA CONFÉRENCE DE DÉVELOPPEMENT DE LA 2014 DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-14)
----------------------	---

C.2 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL

RÉSOLUTIONS

COM/CITEL RES. 255 (XXVIII-14)	PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXIX ^e SÉANCE DE LA COM/CITEL
COM/CITEL RES. 256 (XXIX-14)	APPROBATION D'UNE LISTE DE CARACTÉRISTIQUES ET DU PROCESSUS DE SÉLECTION DU/DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIF (EXÉCUTIVE) DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 257 (XXIX-14)	APPROBATION DU PLAN D'EXPLOITATION POUR 2015
COM/CITEL RES. 258 (XXIX-14)	APPROBATION DE L'UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL COMME CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE LA CITEL
COM/CITEL RES. 259 (XXIX-14)	PROGRAMME DE COURS DE LA CITEL POUR L'ANNÉE 2015
COM/CITEL RES. 260 (XXIX-14)	GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)
COM/CITEL RES. 261 (XXIX-14)	CRÉATION D'UN GROUPE AD-HOC POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE AUX FINS D'ÉLABORATION, DE DISCUSSION, D'APPROBATION ET DE PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES
COM/CITEL RES. 262 (XXIX-14)	PROJET D'ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXX ^e SÉANCE DE LA COM/CITEL
COM/CITEL RES. 263 (XXIX-14)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC POUR DÉTERMINER UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR DE LA QUOTE-PART VERSÉE PAR LES MEMBRES ASSOCIÉS DE LA CITEL

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée en 2014.

DÉCISIONS

Aucune décision n'a été approuvée en 2014.

C.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: TÉLÉCOMMUNICATIONS / TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

RÉSOLUTIONS

- CCP.I/RES. 222 (XXIV-14) RENFORCEMENT DES MESURES RÉGIONALES DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA CONTREFAÇON, SUBSTANDARDS ET PAS HOMOLOGUÉ MOBILE DISPOSITIFS
- CCP.I/RES. 223 (XXIV-14) ATELIER SUR LES « TERMINAUX MOBILES VOLÉS, DÉROBÉS ET/OU PERDUS »
- CCP.I/RES. 224 (XXIV-14) ATELIER SUR L'UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA PRÉPARATION, L'ATTÉNUATION ET LA RÉPONSE À LA CATASTROPHE,
- CCP.I/RES. 225 (XXIV-14) STRUCTURE ET MANDAT DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES RAPPORTEURS DU CCP. 1
- CCP.I/RES. 226 (XXIV-14) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXV^e RÉUNION DU CCP.
- CCP.I/RES. 227 (XXIV-14) PLAN DE TRAVAIL 2014-2018 DU CCP.I
- CCP.I/RES. 228 (XXV-14) MODIFICATION DE LA BASE DE DONNÉES DES FRAIS DE SERVICE D'ITINÉRANCE INTERNATIONALE
- CCP.I/RES. 229 (XXV-14) SÉMINAIRE À EXPLIQUER LES MÉTHODES DE MESURE DE SATISFACTION DES UTILISATEURS DES INDICATEURS DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
- CCP.I/RES. 230 (XXV-14) SÉMINAIRE D'EXPOSER LES MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN ŒUVRE PAR LES PAYS DANS LES MARCHÉS DE SERVICES MOBILES PRÉPAYÉS
- CCP.I/RES. 231 (XXV-14) MISE À JOUR DES RAPPORTEURS DU RAPporteur SPÉCIAL SUR LE CONTRÔLE DES FRAUDES, DES PRATIQUES INSALUBRES DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES MESURES RÉGIONALES CONTRE LE VOL D'ÉQUIPEMENT TERMINAL MOBILE
- CCP.I/RES. 232 (XXV-14) PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES À L'ASSEMBLÉE MONDIALE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (AMNT), À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMTI) ET À LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT)
- CCP.I/RES. 233 (XXV-14) ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVI^e RÉUNION DU CCP.I
- CCP.I/RES. 234 (XXV-14) PRÉSENTATION DE LA CITEL DES CONTRIBUTIONS INTERAMÉRICAINES AUX COMMISSIONS D'ÉTUDE DE QUESTIONS SOULEVÉS PAR LES SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT (UIT-T) ET DE NORMALISATION (UIT) DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

RECOMMANDATIONS

Aucune recommandation n'a été approuvée en 2014.

DÉCISIONS

CCP.I/DEC. 189 (XXIV-14)	CONNEXION À LA BASE DE DONNÉES IMEIS DE LA GSMA, L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS ET LE BLOCAGE DES ÉQUIPEMENTS TERMINAUX MOBILES VOLÉS OU PERDUS DANS TOUS LES ÉTATS MEMBRES
CCP.I/ DEC. 190 (XXIV-14)	ÉTAT ACTUEL DE LA NORMATIVITÉ SUR LA QUALITÉ DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/DEC. 191 (XXIV-14)	RÉUNION VIRTUELLE « TIC POUR LE DÉVELOPPEMENT »
CCP.I/DEC. 192 (XXIV-14)	SUR « L'UTILISATION D'APPAREILS MOBILES EN CAS D'URGENCE »
CCP.I/DEC. 193 (XXIV -14)	DOSSIER TECHNIQUE 17 « UTILISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES CATASTROPHES »
CCP.I/DEC. 194 (XXIV-14)	ACHEMINEMENT AUX ADMINISTRATIONS DE LA DEMANDE DE CONTRIBUTIONS DE L'UIT-T AUX TRAVAUX DU GROUPE DE DISCUSSION SUR LES VILLES INTELLIGENTES ET DURABLES
CCP.I/DEC. 195 (XXIV-14)	SUIVI DU CCP. II INITIATIVE RÉGIONALE 2 AMS CONFÉRENCE « GESTION DU SPECTRE ET DE TRANSITION À LA RADIODIFFUSION NUMÉRIQUE » LE DÉVELOPPEMENT DU MONDE 2014
CCP.I/DEC. 196 (XXIV-14)	TÉLÉCOMMUNICATIONS FORMATION D'UN RÉSEAU D'EXPERTS SUR LES NORMES ET TECHNOLOGIES
CCP.I/DEC. 197 (XXIV-14)	ANNULATION DES DOSSIERS TECHNIQUES
CCP.I/DEC. 198 (XXIV-14)	CONSULTATION SUR LES PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES À L'ASSEMBLÉE MONDIALE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (AMNT), D'EXPÉDITION VERS LE MONDE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMTI) ET LE MILIEU DE LA CONFÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT) ET PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES POUR ÉTUDIER LE DÉVELOPPEMENT (UIT-D) ET LA NORMALISATION (UIT-T) DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)
CCP.I/DEC. 199 (XXV-14)	ÉVALUER LA POSSIBILITÉ D'ENTREPRENDRE L'ÉTUDE DES QUESTIONS LIÉES À L'INFORMATIQUE EN NUAGE
CCP.I/ DEC. 200 (XXV-14)	ÉVALUER LA POSSIBILITÉ D'ENTREPRENDRE L'ÉTUDE SUR LES QUESTIONS LIÉES À L'AGRICULTURE DE PRÉCISION, SON DÉPLOIEMENT ET SES TECHNOLOGIES ASSOCIÉES
CCP.I/DEC. 201 (XXV-14)	SESSION VIRTUELLE SUR « LA CONTRIBUTION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE »

CCP.I/DEC. 202 (XXV-14)	SYSTÈME POUR L'ÉLABORATION DE L'ANALYSE COMPARATIVE SUR LA PROCÉDURE À L'ATTENTION DES REVENDICATIONS EN MATIÈRE DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/DEC. 203 (XXV-14)	CONTRIBUTION DES ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL AUX MODIFICATIONS DE LA RECOMMANDATION D.98 DE L'UIT-T
CCP.I/DEC. 204 (XXV-14)	CLASSIFICATION DE FRAUDE ET PRATIQUES CONTRAIRES AUX NORMES
CCP.I/ DEC. 205 (XXV-14)	ZONES DE COLLECTE DE DONNÉES SUR L'AMPLEUR ET LA NATURE DU PROBLÈME DES APPAREILS CONTREFAITS / DE QUALITÉ INFÉRIEURE ET NON HOMOLOGUÉS
CCP.I/DEC. 206 (XXV-14)	CRÉATION DE PAGES DANS L'ESPACE DE COLLABORATION AFIN DE CONSERVER UNE INFORMATION PERMANENTE SUR LES RAPPORTEURS DU CCP.I
CCP.I/DEC. 207 (XXV-14)	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ÉTATS MEMBRES POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE CONNECTIVITÉ INTERNET
CCP.I/DEC. 208 (XXV-14)	COOPÉRATION ENTRE L'UIT-T ET LA CITEL SUR LES DISCUSSIONS CONCERNANT LES ÉQUIPEMENTS TIC CONTREFAITS ET DE QUALITÉ INFÉRIEURE
CCP.I/DEC. 209 (XXV-14)	CALCUL DU WACC DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/DEC. 210 (XXV-14)	RÈGLEMENT SUR LE BLOCAGE DANS LES RÉSEAUX MOBILES DE L'IMEI DES DISPOSITIFS SIGNALÉS COMME VOLÉS ET/OU PERDUS DANS D'AUTRES PAYS
CCP.I/DEC. 211 (XXV-14)	MÉCANISME DE COMMUNICATION AUX ÉTATS MEMBRES DE L'ÉVOLUTION DE LA CONNEXION À LA BASE DE DONNÉES DES ÉQUIPEMENTS VOLÉS DE LA GSMA
CCP.I/DEC. 212 (XXV-14)	DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MISES À JOUR DE POLITIQUES, DE PLANS OU DE PRATIQUES POUR LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES CATASTROPHES
CCP.I/DEC. 213 (XXV-14)	DEMANDE DE CONTRIBUTIONS AUX PROJETS ET ES ACTIVITÉS LIÉS AUX INITIATIVES RÉGIONALES
CCP.I/DEC. 214 (XXV-14)	LIEN DE COMMUNICATION AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (GCDT) ADVISORY GROUP
CCP.I/ DEC. 215 (XXV-14)	QUESTIONNAIRE SUR LES « SOLUTIONS UTILISÉES EN VUE DU SUIVI DU TRAFIC DE LA TERMINAISON INTERNATIONALE »
CCP.I/ DEC. 216 (XXV-14)	SITUATION ACTUELLE DE LA RÉGLEMENTATION DES COMMUNICATIONS DE MACHINE À MACHINE (M2M)
CCP.I/ DEC. 217 (XXV-14)	QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT, EN CE QUI CONCERNE L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE CMSI + 10.

C.4 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS

RÉSOLUTIONS

CCP.II/RES. 98 (XXIII-14)	PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS APPROUVÉS PAR LA CORRESPONDANCE CCP.II ET GOUVERNEMENT REÇUE PAR LE SECRÉTARIAT ENTRE LES RÉUNIONS DE LA CCP.II
CCP.II/RES. 99 (XXIII-14)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXIV ^e RÉUNION DU CCP.II
CCP.II/RES. 100 (XXIV-14)	SÉMINAIRE SUR « L'IMT À L'HORIZON 2020 ET AU-DELÀ »
CCP.II/RES. 101 (XXIV-14)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XXVI ^e RÉUNION DU CCP.II EN 2015
CCP.II/RES. 102 (XXIV-14)	PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOCUMENTS APPROUVÉS PAR LE CCP.II ET DE LA CORRESPONDANCE DES ADMINISTRATIONS REÇUS PAR LE SECRÉTARIAT ENTRE LES RÉUNIONS DU CCP.II
CCP.II / RES. 103 (XXIV-14)	PLAN DE TRAVAIL 2014-2018 DU CCP.II

RECOMMANDATIONS

CCP.II/REC. 43 (XXIII-14)	UTILISATION DES BANDES 1710-1780 / 2110-2180 MHZ DANS LES AMÉRIQUES POUR DES SERVICES À LARGE BANDE MOBILE
CCP.II/REC. 44 (XXIII-14)	LIGNES DIRECTRICES POUR L'HARMONISATION DES PROCÉDURES DE MESURE DANS LA TECHNIQUE DE VÉRIFICATION DE L'UTILISATION DU SPECTRE POUR LA COORDINATION DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

DÉCISIONS

CCP.II/DEC. 165 (XXIII-14)	ÉTAT ACTUEL DES ÉCHANGES ET INFORMATIONS DE VERROUILLAGE DE L'ÉQUIPEMENT TERMINAL MOBILE AVEC RAPPORT DE PERTE OU DE VOL
CCP.II/DEC. 166 (XXIII-14)	DEMANDE D'ACTUALISATION DE L'INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION ET L'UTILISATION DES BANDES DE 4/6 GHZ 10/14 ET 20/30 GHZ
CCP.II/DEC. 167 (XXIII-14)	PUBLICATION DES ÉTUDES DE COMPATIBILITÉ DE LA RADIODIFFUSION DE TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (DTTB) ET LES SYSTÈMES MOBILES TERRESTRES DANS LA BANDE 698-806 MHZ
CCP.II/DEC. 168 (XXIII-14)	POURSUITE DE L'ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DU

CCP.II/DEC. 169 (XXIII-14)	MANDAT DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIOCOMMUNICATIONS RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL DU GROUPE D'ÉTUDES 5 DE L'UIT-T SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
CCP.II/DEC. 170 (XXIII-14)	RÉUNIONS DU CCP.II EN 2015
CCP.II/DEC. 171 (XXIV-14)	ACHÈVEMENT DE L'AVANT-PROJET DE RÉVISION DE RECOMMANDATION UIT-R 1036-4
CCP.II/DEC. 172 (XXIV-14)	DEMANDE D'INFORMATIONS SUR L'UTILISATION DE LA BANDE 2700-2900 MHz DANS LES AMÉRIQUES